

A N N O N C E

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 6 janvier 2026 / 17 rajab 1447 - N° 3995 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le défunt: CHEBBA ABDELMAJID "ANTAR"

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

ALGÉRIE - KAZAKHSTAN

Le ministre de la Communication reçoit l'ambassadeur de la République du Kazakhstan en Algérie

P. 4

BANQUE D'ALGÉRIE

M. Mouatassef Boudiaf prend ses fonctions de Gouverneur par intérim

P. 24

VENEZUELA

La présidente par intérim tient son premier conseil des ministres

P. 14

COMPTES COMMERCIAUX

La Banque d'Algérie assouplit et clarifie les modalités d'alimentation des fonds

Dans une décision attendue par les opérateurs économiques et les établissements bancaires, la Banque d'Algérie (BA) a rendu public, ce lundi 5 janvier 2026, une nouvelle note réglementaire autorisant explicitement l'alimentation des comptes commerciaux par les moyens de paiement scripturaux ou par des versements en espèces, dans la limite et en cohérence avec le chiffre d'affaires quotidien et/ou hebdomadaire déclaré. Cette mesure marque un réajustement important du cadre bancaire, tout en réaffirmant les exigences de conformité, de vigilance et de transparence financière. La note publiée par la Banque centrale intervient dans un contexte marqué par des interrogations croissantes des acteurs économiques, notamment les commerçants, les artisans et les petites et moyennes entreprises, suite à l'application de la note n° 02/DGIG/2025 du 22 décembre 2025. P. 6



CONSEIL DE LA NATION

La Commission des affaires juridiques auditionne le ministre de la Justice sur deux textes de loi

P. 3

EDUCATION

M. Sadaoui insiste sur le respect des dispositions légales régissant le dépôt des dossiers de candidature au concours de recrutement des enseignants

P. 4

HADJ 1447H

Obligation pour les candidats de déclarer leur état de santé conformément aux nouvelles conditions

P. 24

SANTÉ

**MIGRAINE OPHTALMIQUE
Comment la traiter ?**

Pp 12-13

FOOTBALL

**CAN-2025 (1/8^e DE FINALE)
ALGÉRIE - RD CONGO
Les «Verts» à l'assaut des quarts de finale**

P. 22



**FESTIVAL DU FILM MEDITERRANÉEN D'ANNABA
Les inscriptions des films ouvertes**

P. 16

**ARMÉE
ANP : 67 terroristes neutralisés et 369 éléments de soutien arrêtés en 2024 (bilan)**

P. 24

TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie réceptionne le deuxième avion dans le cadre du programme de renouvellement de sa flotte



La compagnie nationale Air Algérie a annoncé, dimanche, la réception du deuxième avion dans le cadre du programme de renouvellement et d'extension de sa flotte.

Réceptionné à l'aéroport international Houari Boumediène, l'aéronef de type Airbus A330neo a été baptisé "Gara Djebilet". Il s'agit du deuxième avion de ce type à rejoindre la flotte, après un premier appareil réceptionné en novembre dernier, baptisé "Novembre 54".

Ce type d'avion est réservé aux vols long-courriers, que la compagnie s'emploie à intensifier, à travers le lancement ou le renforcement de plusieurs lignes aériennes, notamment vers le Canada, la Chine et l'Afrique du Sud.

Les avions Airbus A330neo se distinguent par une capacité de plus de 300 passagers, répartis sur différentes classes, ainsi que par une réduction de 25% de la consommation de carburant et des émissions de CO₂, comparativement aux générations précédentes. Ils sont également dotés de systèmes de divertissements à bord ultra modernes, dont le service de connexion Internet via le Wi-Fi.

Avec ce nouvel aéronef, la flotte d'Air Algérie compte désormais 56 avions, auxquels s'ajoutent 15 avions appartenant à la compagnie Domestic Airlines (filiale d'Air Algérie). Cette flotte devrait connaître une extension supplémentaire au cours des prochaines années.

TRANSPORT

Bechar: la SNTF prévoit deux dessertes quotidiennes de voyageurs Bechar-Tindouf

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) assurera, prochainement, deux dessertes quotidiennes de voyageurs sur la ligne Bechar-Tindouf, a annoncé, hier à Bechar, son Directeur général, Adj Bouaouini.

La SNTF mettra en œuvre ces dessertes ferroviaires quotidiennes Bechar-Tindouf dès l'inauguration officielle de ce gigantesque projet ferroviaire, long de 950 km, dont le tracé traverse les wilayas de Bechar, Beni-Abbes et Tindouf, a-t-il précisé en marge de sa visite à Bechar consacrée au suivi des travaux de réhabilitation et de modernisation de la gare ferroviaire du chef-lieu de wilaya.

Cette gare servira également de point de relais pour les voyageurs en provenance de Tindouf et d'autres zones du Sud-Ouest du pays concernées par le tracé de ce mégaprojet ferroviaire, à l'instar de la gare de Tabelbala, située dans la wilaya de Beni Abbes, où les passagers pourront bénéficier de correspondances ferroviaires vers d'autres villes du Nord du pays, a-t-il expliqué.

Le Directeur général de la SNTF a souligné que les travaux en cours concernant la réhabilitation et la modernisation de la gare de Bechar s'inscrivent dans le cadre d'un programme national prévoyant des interventions similaires dans 90 gares de voyageurs à travers le réseau ferroviaire national. Ce projet vise principalement à améliorer les conditions d'accueil et de transit des usagers, a-t-il indiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

4 morts et 189 blessés en 24 heures (Protection civile)



Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et 189 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Adrar avec un mort et 3 blessés, suite au dérapage d'un véhicule léger au niveau de la RN 52, dans la daïra d'Aoulef, précise la même source.

Par ailleurs, le bilan de la Protection civile fait état du décès de trois (3) personnes par intoxication au monoxyde de carbone dans les wilayas de Bordj Bou Arreridj et Ain Djelja. Les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour l'extinction de 4 incendies notamment urbains dans les wilayas d'Alger, Tizi Ouzou, Skikda et Batna.

SÛRETÉ NATIONALE

La DGSN lance deux concours pour le recrutement de personnels assimilés et d'agents contractuels assimilés

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a annoncé, lundi dans un communiqué, le lancement de deux concours pour le recrutement de personnels assimilés et d'agents contractuels assimilés, au titre de l'année 2025. La DGSN annonce "le lancement, au titre de l'année 2025, d'un concours sur épreuves pour le recrutement de personnels assimilés dans divers corps et grades, et d'un concours pour le recrutement d'agents contractuels assimilés, en CDD et à temps plein, dans divers postes d'emploi, par voie de sélection sur étude de dossier", précise le communiqué.

Les personnes intéressées peuvent "télécharger et imprimer le formulaire de participation aux concours et prendre connaissance des conditions de recrutement via le site web et les plateformes numériques de la Police algérienne", ajoute la même source, indiquant que le dépôt des dossiers de candidature s'effectue au niveau des services de wilaya des ressources humaines.

OUARGLA

Ouverture du Salon international de l'investissement dans l'agriculture saharienne

La deuxième édition du Salon international de l'investissement dans l'agriculture saharienne a été ouverte, lundi à Ouargla, sous le signe "Les cultures stratégiques garantes de la sécurité alimentaire".

Quelque soixante-dix (70) opérateurs, issus de différentes wilayas du pays et représentant des entreprises publiques et privées opérant dans divers segments en rapport avec l'agriculture, en plus de participants étrangers (Tunisie, Turquie, Espagne et Pays-Bas), prennent part à ce salon qui se poursuivra jusqu'au 8 du mois de janvier courant. Une diversité d'intrants agricoles, de produits phytosanitaires, d'équipements hydrauliques et d'irrigation ainsi que des matériels et engins agricoles, sont exposés dans le cadre de cette manifestation.

En marge du Salon, se tiendra une rencontre scientifique sous forme de deux ateliers animés par des spécialistes sur des thèmes divers, tels que "les leviers de concrétisation de la sécurité alimentaire", "l'importance du système oasien en Algérie", "la mise en valeur agricole en terres sahariennes et l'adoption des bons itinéraires techniques", ainsi que "la numérisation de l'activité agricole en Algérie", selon le président du comité scientifique de la rencontre, Abdelbasset Boumada.

Horaires des prières



Fajr : 06h28
Dohr : 12h53
Asr : 15h28
Maghreb : 17h46
Iaha : 19h13

MÉTÉO



Alger	: 12°	08°
Oran	: 12°	07°
Annaba	: 16°	10°
Béjaïa	: 11°	07°
Tamanrasset	: 29°	15°

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Bouira: arrestation de deux individus pour trafic de drogue à Lakhdaria (Sûreté)



Deux personnes spécialisées dans le trafic de drogue et de psychotropes, ont été arrêtées lors d'une opération sécuritaire menée dans la ville de Lakhdaria (ouest de Bouira), rapporte lundi un communiqué des services de la Sûreté de la wilaya.

Ménée dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité en milieu urbain, cette opération a permis à la brigade mobile de la police judiciaire de la ville de Lakhdaria d'arrêter deux repris de justice en possession d'une quantité de drogue et de psychotropes destinée à la vente, selon le communiqué des services de la Sûreté.

"Cette affaire remonte à quelques jours, lorsque nos éléments de la police judiciaire ont pu arrêter les deux mis en cause en leur possession 662 capsules de psychotropes et une quantité de kif traité", ont précisé les services de la Sûreté dans le même communiqué.

Une somme d'argent estimée à 326.500 dinars a également été saisie lors de cette opération, a-t-on précisé de même source.

Après accomplissement de toutes les procédures nécessaires, un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des deux individus, qui ont ensuite été présentés par la suite devant les instances judiciaires territorialement compétentes, selon la même source.

Sétif: démantèlement d'ateliers clandestins de fabrication de tabac à chiquer contrefait (Gendarmerie Nationale)

Les unités du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) de Sétif ont procédé au démantèlement d'ateliers clandestins de fabrication et de conditionnement de tabac à chiquer contrefait, une activité exercée sans autorisation légale, indique dimanche un communiqué des mêmes services.

Cette opération s'inscrit "dans le cadre des actions répressives visant à préserver l'économie nationale et la santé des citoyens, à lutter contre l'évasion fiscale et la commercialisation de produits contrefaits et à resserrer l'étiau autour des auteurs de cette activité", précise la même source.

Suite à cette opération, des quantités importantes de produits liés à cette activité ont été saisies, notamment du tabac brut, du tabac moulu, conditionné et emballé dans des sachets portant diverses marques commerciales, ainsi que des cartons et des cylindres transparents vides pour l'emballage, quatre sacs de chaux, une machine de conditionnement, et une autre de datation avec accessoires, ajoute le communiqué.

La valeur totale des saisies a dépassé "3 milliards et 96 millions de centimes, et il a été établi, après enquête, que cette activité était exercée sans aucune autorisation ni fondement légal", conclut le communiqué.

CONSEIL DE LA NATION

La Commission des affaires juridiques auditionne le ministre de la Justice sur deux textes de loi

La Commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil de la nation a tenu, lundi, une réunion consacrée à l'audition du représentant du gouvernement, M. Lotfi Boudjemaa, ministre de la Justice, garde des Sceaux, dans le cadre de l'examen du texte de loi organique portant statut fondamental de la magistrature et du texte de loi portant Code de la nationalité algérienne, a indiqué hier un communiqué du Conseil.

La réunion s'est déroulée sous la présidence du président de la Commission, M. Mohamed Rebbah, en présence du vice-président du Conseil de la nation chargé de la législation et des relations avec le Gouvernement et l'Assemblée populaire nationale, M. Mourad Lachehal, ainsi que de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux a présenté "un exposé détaillé sur le projet de loi organique portant statut fondamental de la magistrature", indiquant que "ce texte répond aux exigences constitutionnelles, notamment en ce qui concerne la consécration du principe de l'indépendance de la justice, la garantie de la neutralité du magistrat et sa protection contre toute forme de pression ou d'influence".

Il a précisé que le texte vise à "moderniser le cadre juridique régissant la carrière professionnelle des magistrats, en conférant un rôle central au Conseil supérieur de la

magistrature en matière de nomination, de promotion, de mutation et de discipline, sur la base de critères objectifs et transparents", précisant que le texte tend également "à améliorer le fonctionnement du service public de la justice, à consacrer les principes d'efficacité et de probité et à rehausser la qualité de la prestation judiciaire afin de renforcer la confiance du citoyen dans l'institution judiciaire".

Le représentant du Gouvernement a également mis en exergue "les garanties juridiques et professionnelles prévues au profit du magistrat, notamment la stabilité dans l'emploi, le renforcement de la protection juridique dans l'exercice des fonctions, ainsi que l'organisation des droits et des devoirs de manière à concilier la liberté du juge avec les exigences de réserve et d'indépendance".

Concernant le projet de loi modifiant et complétant le code de la nationalité algérienne, M. Boudjemaa a relevé que

"ce texte s'inscrit dans le cadre de la protection du caractère souverain du lien de la nationalité algérienne en tant que relation juridique et politique fondamentale entre l'individu et l'Etat". Il a indiqué que les amendements proposés visent "à encadrer avec rigueur les cas de déchéance de la nationalité, en tant que mesure exceptionnelle, limitée à des situations bien définies portant atteinte aux intérêts supérieurs de l'Etat ou à sa sécurité et à sa sûreté".

Le ministre a également insisté sur le fait que "le texte consacre des garanties juridiques et procédurales claires, de nature à prévenir toute application arbitraire des dispositions relatives à la déchéance de la nationalité, tout en respectant les droits et libertés fondamentaux garantis par la Constitution, et en assurant le droit de recours conformément aux règles juridiques en vigueur".

Il a également souligné que "le texte tient compte des engagements interna-

tionaux de l'Algérie, sans porter atteinte à la compétence souveraine de l'Etat en matière de nationalité".

De son côté, le président de la Commission a souligné "l'importance majeure des deux textes soumis à l'examen", précisant qu'"ils s'inscrivent dans le processus de réforme législative et dans la mise en œuvre des dispositions de la Constitution de 2020, initiée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue de la consolidation de l'Etat de droit, la garantie de l'indépendance de l'autorité judiciaire et de la protection des intérêts supérieurs de l'Etat".

Pour rappel, la Commission "s'attelle à l'élaboration des deux rapports préliminaires relatifs à ces textes, en vue de leur présentation aux membres du Conseil de la nation lors des séances plénières consacrées à l'examen et au débat desdits textes de loi, prévues les 13 et 20 janvier 2026", conclut le communiqué.

PARLEMENT

Toutes les garanties mises en place pour améliorer le climat d'investissement en Algérie (ministre)

Le ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir, a indiqué, lundi à Alger, que les pouvoirs publics ont mis en place, au cours des dernières années, toutes les mesures juridiques et garanties nécessaires à l'amélioration du climat d'investissement, dans le cadre d'une stratégie nationale visant à diversifier l'économie et à augmenter le produit intérieur brut (PIB).

Lors d'une audition devant la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée à l'amélioration du climat d'investissement, présidée par Mme Samira Barhoum, présidente de la commission, M. Bachir a précisé que l'Algérie s'emploie à créer un climat encourageant les détenteurs de capitaux, nationaux et étrangers, à concrétiser des projets d'investissement créateurs de richesse et d'emplois, répondant aux "objectifs stratégiques de l'Etat", qui reposent sur "la diversification de la base productive, la substitution des importations par la production nationale, la hausse des exportations et l'augmentation du PIB".

Le ministre a souligné, dans ce sens, que "la création d'un écosystème favorable à l'investissement requiert des mesures et des garanties reconnues à l'échelle internationale, à même de rassurer les investisseurs", expliquant que "le système juridique national s'y est attelé suivant une vision globale et intégrée".

Il a, à cet égard, rappelé l'importance de la loi sur l'investissement, qui prévoit, "un ensemble de garanties et d'incitations visant à gagner la confiance des investisseurs et à garantir la pérennité de leurs activités en toute sérénité", citant tout particulièrement la consécration des principes de transparence, de la liberté d'investir, de l'égalité entre opérateurs, de la protection contre les changements législatifs, de la liberté de transférer des capitaux pour les investisseurs étrangers et de la protection des droits de propriété intellectuelle.

Le ministre a également rappelé que plusieurs avantages avaient été introduits pour certaines filières industrielles, à travers des textes incitatifs, notamment en faveur de l'industrie automobile, des opérateurs exerçant des activités de production d'équipements électroniques et électromagnétiques et des sociétés de sous-traitance.

M. Bachir a, par ailleurs, mis en exergue "les profondes réformes juridiques dans le domaine du foncier destiné à l'investissement en Algérie, à travers la promulgation de la loi 23-17 du 15 novembre 2023 et de ses textes d'application".

Dans le cadre de cette nouvelle loi, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) est la seule habilitée à octroyer le foncier, a expliqué le ministre, rappelant, par là même, l'adoption de la numérisation comme outil transparent et moderne pour les offres et les demandes de foncier, et la création de trois agences foncières spécialisées, chargées de mettre à la disposition de l'AAPI le foncier industriel, touristique et urbain, destinés à accueillir les projets d'investissement.

Dans le même contexte, le ministre a rappelé que "l'Algérie dispose d'un portefeuille foncier industriel dédié à l'investissement au niveau de 756 zones industrielles et zones d'activités, à travers 56 wilayas, dont 50 zones industrielles en cours de réalisation, qui contribueront au renforcement de la disponibilité du foncier dans 39 wilayas".

De plus, au titre de la simplification des procédures, le ministre s'attèle à mettre en place des plateformes numériques visant à permettre aux investisseurs de suivre leurs dossiers en ligne, a poursuivi le ministre, précisant qu'il s'agit de la plateforme de déclaration des données relatives à la production nationale et d'une plateforme numérique destinée aux activités de construction automobile, de concessionnaires automobiles et d'importation de lignes de production et d'équipements agricoles d'occasion.

TRAVAUX PUBLICS

M. Djellaoui préside une réunion consacrée à la présentation du bilan de 2025 et les priorités de 2026

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, dimanche, une séance de travail consacrée à la présentation du bilan d'activités de l'année 2025 des organismes sous tutelle chargés des projets du secteur, ainsi qu'au plan d'action pour l'année 2026, dans les domaines des autoroutes, des voies ferrées, du transport guidé, et des infrastructures portuaires, indique un communiqué du ministère.

Au cours de cette rencontre, des exposés sur les principaux programmes et projets supervisés par les organismes sous tutelle ont été présentés, notamment le projet d'extension du port d'Annaba comprenant la réalisation d'un quai minéralier dans le cadre du projet intégré du phosphate, et les projets de transport guidé, outre la présentation du bilan de l'Algérienne des autoroutes (ADA), des programmes de maintenance de l'autoroute Est-Ouest, ainsi que du bilan de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) et son programme pour l'année 2026.

Lors de cette réunion, M. Djellaoui a donné un ensemble d'instructions et de directives sur la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation des projets en cours et de respecter les délais contractuels, tout en intensifiant les opérations de

maintenance, notamment au niveau de l'autoroute Est-Ouest, et en garantissant sa durabilité. Il a également insisté sur la relance des projets à l'arrêt selon les priorités établies et sur la levée des obstacles sur le terrain, dans le strict respect des normes de qualité et de sécurité.

S'agissant du domaine ferroviaire, le ministre a souligné l'importance d'accélérer la réalisation et la réception des projets structurants, de lancer et de finaliser les études programmées dans le cadre du programme de l'année 2026, et de poursuivre les opérations d'étalement du réseau ferroviaire, avec un suivi précis du projet de la ligne minière Est reliant Annaba à Bled El Hadba dans la wilaya de Tébessa, ainsi que le renforcement du suivi sur le terrain et la réalisation de passages à niveau.

A propos du transport guidé, le ministre a donné des instructions pour accélérer la cadence de la réalisation des projets de transport guidé, tout en améliorant la coordination entre les différents intervenants.

Quant aux infrastructures portuaires, M. Djellaoui a insisté sur la nécessité d'accélérer la réalisation du projet d'extension du port d'Annaba, comprenant la construction du quai minéralier inscrit dans le cadre du projet intégré du phosphate, en veillant au respect des dé-

lais de réalisation, au suivi sur le terrain et à la conformité aux normes de qualité.

Concernant l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP), le ministre a rappelé l'importance de renforcer les mécanismes de contrôle technique, de garantir de la conformité des travaux aux normes en vigueur, et d'élaborer un guide technique de référence unifié et un programme de formation pour l'année 2026.

Au sujet de l'institut technique des travaux publics et de la recherche d'Aïn Defla, il a donné des instructions à l'effet d'équiper cet établissement et d'installer une équipe de travail chargée d'élaborer le plan et les programmes de formation et de recherche.

En ce qui concerne la numérisation, le ministre a insisté sur la nécessité de recourir aux plateformes numériques pour le suivi des projets et la gestion administrative, ainsi que pour accélérer la modernisation des organismes placés sous tutelle.

M. Djellaoui a aussi souligné l'impératif d'accélérer la réalisation des projets structurants, d'assurer un suivi de terrain permanent, de respecter les normes de qualité et de lever immédiatement les obstacles sur le terrain, afin de garantir la concrétisation des programmes du secteur conformément aux objectifs fixés.

ALGÉRIE - KAZAKHSTAN Le ministre de la Communication reçoit l'ambassadeur de la République du Kazakhstan en Algérie

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a reçu, hier, l'ambassadeur de la République du Kazakhstan en Algérie, M. Anuarbek Akhmetov, a indiqué un communiqué du ministère.

La rencontre avec M. Anuarbek Akhmetov, premier ambassadeur du Kazakhstan auprès de l'Algérie, a été l'occasion d'évoquer "l'état et les perspectives des relations entre les deux pays dans le domaine de l'information et de la communication, et d'échanger les vues sur les moyens d'asseoir les mécanismes de coopération bilatérale entre le ministère algérien de la Communication et le ministère de l'Information et de la Culture de la République du Kazakhstan, ainsi qu'entre les institutions médiatiques des deux pays", précise le communiqué.

A cette occasion, les deux parties ont affirmé "leur volonté et leur disponibilité à consentir tous les efforts nécessaires pour renforcer le rapprochement escompté entre les deux pays dans les domaines de l'information et de la communication, en adéquation avec la dynamique que connaissent les relations entre l'Algérie et le Kazakhstan ces derniers temps".

Dans ce sillage, les deux parties "sont venues d'œuvrer conjointement à l'élaboration d'un projet d'accord de coopération bilatérale dans le domaine de la communication, et à l'accélération de l'élaboration de la version finale du projet de mémorandum d'entente de coopération entre l'Agence Algérie Presse Service (APS) et l'Agence de presse du Kazakhstan (Kazinform), en prélude à sa signature dans les meilleurs délais", note le communiqué.

EDUCATION M. Sadaoui insiste sur le respect des dispositions légales régissant le dépôt des dossiers de candidature au concours de recrutement des enseignants

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a insisté sur le respect strict des dispositions légales régissant l'opération de dépôt des dossiers de candidature au concours sur titres pour le recrutement des enseignants, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Lors d'une conférence nationale tenue, dimanche soir par visioconférence, avec les directeurs de l'Éducation, le ministre a souligné la nécessité de "se conformer strictement aux dispositions légales régissant l'opération de dépôt des dossiers de candidature au concours de recrutement des enseignants, particulièrement celles liées aux diplômes, en garantissant la transparence et l'égalité des chances entre tous les candidats, et ce, dans le respect strict des textes réglementaires en vigueur", précise-t-on de même source.

Après avoir donné la parole aux directeurs de l'Éducation pour exposer les préoccupations liées à l'opération d'inscription des candidats, le ministre a souligné que son département "tient compte de toutes observations et veille à les traiter de manière à garantir le bon déroulement du concours", faisant état de "la mise en place, au sein de l'administration centrale, d'une cellule de suivi chargée d'examiner les questions soulevées et d'apporter les précisions requises".

Pour ce qui est des wilayas disposant d'écoles normales supérieures (ENS) ou de leurs annexes, le ministre a fait état d'une étroite "coordination entre son départe-



ment et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, pour la prise en charge des besoins exprimés en matière d'enseignants diplômés des ENS, ce qui a permis la création de nouvelles Ecoles et l'ouverture de nombreuses annexes dans plusieurs wilayas, pour former le plus grand nombre possible d'enseignants à l'avenir".

A cet effet, le premier responsable du secteur a insisté sur l'impératif de concrétiser cette coordination par "un dialogue entre les directeurs de l'Éducation de ces wilayas et ceux des ENS et de leurs annexes, pour s'enquérir de la réalité de la formation qui y est dispensée dans le cadre de la coopération entre les deux ministères".

Par ailleurs, le ministre a

indiqué que la régularisation de la situation juridique des membres des organisations syndicales "se fait en accord avec les partenaires sociaux, conformément aux dispositions prévues par la loi", affirmant que le ministère veille à ce que cette opération s'effectue "dans le respect des droits de tous les fonctionnaires".

Il a également donné des orientations aux directeurs de l'Éducation pour "procéder à l'installation des concernés dans leurs postes dans un cadre empreint de respect et d'objectivité", en se contentant d'enregistrer les situations administratives (prise de fonction ou absence) sans prendre d'autres mesures, et ce, jusqu'à la finalisation de l'étude des dossiers soumis par les orga-

nisations syndicales au niveau central et l'annonce des listes définitives des délégués, conformément à la loi".

M. Sadaoui a, en outre, mis en avant, lors de cette conférence, "l'importance de la formation continue adoptée par le ministère en tant que stratégie de développement des compétences et d'approfondissement du capital cognitif et professionnel, pour améliorer la performance et accomplir les missions et prérogatives".

Au terme de son intervention, le ministre a appelé les directeurs de l'Éducation à "poursuivre, durant la semaine en cours, la campagne nationale de nettoyage et d'ornement des établissements éducatifs, afin de garantir un environnement scolaire propre et sain", les invitant à "associer les élèves à cette initiative durant leur temps libre".

Il a également souligné la nécessité de "faire la promotion du Concours national de l'innovation scolaire via les pages officielles des directions de l'Éducation", exhortant l'ensemble des établissements à "y participer activement". Il a rappelé que les lauréats bénéficieront de "distinctions importantes" en reconnaissance de leurs efforts, conclut la même source.

L'ADMINISTRATION ÉDUCATIVE À L'ÉPREUVE DE LA MODERNISATION "Les secrétaires généraux des directions de l'éducation en formation stratégique"

Par Abed Meghit

Blida a abrité, samedi dernier, une importante journée nationale de formation au profit des secrétaires généraux des directions de l'éducation des wilayas, placée sous la supervision directe du ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Sadaoui. Organisée au Centre national de formation des fonctionnaires du secteur de l'Éducation nationale (INFFSEN), cette rencontre s'inscrit dans une dynamique de réforme structurelle visant à renforcer la gouvernance administrative, financière et numérique du secteur éducatif, pilier fondamental du développement national.

Dans une allocution dense et structurante, le ministre a tenu à souligner la portée stratégique de cette journée de formation, la qualifiant de levier essentiel pour la consolidation du rôle des secrétaires généraux, considérés comme « un maillon central » dans la coordination du travail administratif, la continuité du service public et la concrétisation des objectifs stratégiques du ministère. À travers cette initiative, le département de l'Éducation nationale entend doter ses cadres de compétences renforcées, adaptées aux mutations profondes que connaît aujourd'hui l'administration publique, notamment dans les domaines de la numérisation, de la gestion rigoureuse et de la performance

institutionnelle.

M. Sadaoui a rappelé que cette rencontre s'inscrit dans une série d'opérations engagées par le ministère, en particulier dans le cadre de l'organisation des concours de recrutement, une opération sensible qui exige, selon ses termes, « un haut niveau d'engagement, de sérieux et d'efficacité ». Dans ce contexte, le rôle des secrétaires généraux est déterminant, puisqu'ils sont appelés à assurer une mobilisation totale, une gestion transparente et une coordination efficiente entre les différents services concernés, afin de garantir la crédibilité et le bon déroulement de ces échéances nationales.

Au-delà de l'aspect conjoncturel, cette journée de formation traduit une orientation stratégique claire du secteur vers le renforcement continu des capacités de ses cadres. Le ministre a insisté sur la nécessité pour les responsables administratifs de mieux assimiler les programmes du ministère, d'en maîtriser les mécanismes d'exécution et d'anticiper les défis liés à l'évolution des missions confiées aux directions de l'éducation.

À ce titre, il a mis en avant la responsabilité croissante des directions de wilaya dans la conduite de projets structurants, notamment l'édification et la gestion des établissements éducatifs, ainsi que des unités sanitaires et sportives intégrées au milieu scolaire.

Évoquant les réalisations récentes du

secteur, M. Sadaoui a souligné les efforts consentis pour améliorer la qualité de l'enseignement à travers des initiatives innovantes, telles que la création de trois établissements spécialisés en mathématiques, appelés à constituer des pôles d'excellence nationale. Cette expérience pilote, a-t-il précisé, sera élargie à l'avenir par l'ouverture d'autres établissements spécialisés dans différentes disciplines, traduisant ainsi la volonté du ministère de promouvoir l'excellence, de détecter les talents et de répondre aux exigences d'un système éducatif moderne et compétitif.

La formation des secrétaires généraux, a poursuivi le ministre, ne se limite pas à l'acquisition de compétences techniques. Elle vise également à renforcer les relations professionnelles au sein des structures éducatives, notamment entre le secrétaire général et le directeur de l'éducation, ainsi qu'entre ce dernier et les différents services administratifs et pédagogiques.

Une meilleure synergie interne est, selon lui, la condition sine qua non pour une gestion efficace, apaisée et orientée vers les résultats.

Rappelant les missions multiples et complexes confiées aux secrétaires généraux, M. Sadaoui les a exhortés à faire preuve de vigilance permanente quant à la situation de l'ensemble des fonctionnaires du secteur. Il a insisté sur l'impératif de traiter les dossiers administratifs « de manière légale et efficace », dans le

respect strict de la réglementation en vigueur et des droits des travailleurs. Dans ce cadre, il a estimé que l'approfondissement de la formation constitue un outil fondamental pour une meilleure prise en charge des différents dossiers, y compris ceux liés aux situations particulières telles que le détachement, un dossier sensible sur lequel le ministère travaille actuellement.

Les organisateurs de cette journée ont, pour leur part, mis l'accent sur les résultats attendus de cette initiative. Selon eux, cette rencontre devra déboucher sur des retombées concrètes, reflétant le niveau d'interaction et de participation des bénéficiaires, et traduisant les objectifs fixés en résultats tangibles.

Il s'agit notamment d'améliorer les pratiques administratives, de renforcer la coordination entre les structures organisationnelles et de soutenir durablement la performance des secrétaires généraux, acteurs clés de la stabilité et de l'efficacité du système éducatif.

À travers cette journée de formation, le ministère de l'Éducation nationale réaffirme ainsi sa volonté de placer la compétence, la rigueur et la modernisation au cœur de sa stratégie, convaincu que la réforme de l'école algérienne passe aussi, et surtout, par le renforcement des capacités humaines et la valorisation des cadres administratifs appelés à accompagner les grandes transformations du secteur.

TISSEMSILT L'Ouarsenis en pleine renaissance : 89 projets structurants pour un développement global sous un suivi rigoureux de l'État

La wilaya de Tissemsilt vit aujourd'hui une étape charnière de son développement, marquée par une dynamique multisectorielle sans précédent, impulsée par le programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Abed MEGHIT

Longtemps confrontée à des contraintes structurelles liées à l'enclavement, à l'insuffisance des infrastructures et aux besoins croissants de sa population, cette wilaya des Hauts-Plateaux du Centre-Ouest bénéficie désormais d'un plan ambitieux visant à rattraper les retards accumulés et à jeter les bases d'un développement durable et équilibré.

Ce programme stratégique a permis l'inscription de 89 projets vitaux, couvrant l'ensemble des secteurs clés, pour une enveloppe financière globale estimée à 97,53 milliards de dinars. Ces projets touchent aussi bien les infrastructures de base que les secteurs sociaux, économiques, culturels et environnementaux, avec pour objectif principal l'amélioration tangible des conditions de vie des citoyens et le renforcement de l'attractivité de la wilaya.

Cette dynamique est soutenue par le suivi permanent, de proximité et rigoureux du wali de la wilaya de Tissemsilt, Monsieur Fethi Bouzaid, connu pour sa disponibilité constante et son engagement personnel dans le suivi des chantiers. À travers des sorties régulières sur le terrain, des réunions de coordination et des instructions fermes données aux différents secteurs, le wali veille à ce que les projets avancent dans le respect des délais, des normes techniques et des attentes des citoyens.

Les travaux publics, levier stratégique du désenclavement

Le secteur des travaux publics constitue la colonne vertébrale de ce programme complémentaire, avec 13 projets structurants bénéficiant d'une enveloppe de 47,6 milliards de dinars, soit près de 48 % du budget global. Ce choix stratégique traduit la volonté des pouvoirs publics de lever définitivement les contraintes liées à l'enclavement et d'améliorer la fluidité des échanges entre Tissemsilt et les wilayas voisines.

Parmi les projets majeurs figurent le dédoublement de la route nationale RN14, reliant Tissemsilt à la wilaya de Tiaret sur une distance de 8 kilomètres, accompagné de la réalisation d'un échangeur moderne, ainsi que le dédoublement de la RN120, reliant la commune de Layoune à la wilaya de Djelfa sur 22 kilomètres.

Les travaux de dédoublement de la RN127, reliant Layoune à l'auto-route Nord-Sud sur une distance stratégique de 73 kilomètres, sont actuellement en voie d'achèvement, renforçant ainsi l'intégration de la wilaya dans les grands axes nationaux.

À cela s'ajoutent les travaux de réhabilitation de la RN14 reliant Tissemsilt à Khemis Miliana sur 84 kilomètres, ainsi que la remise à niveau de plusieurs chemins communaux et de wilaya, améliorant la mobilité des citoyens et l'accès aux zones rurales.

Ces chantiers font l'objet d'un suivi régulier des autorités locales, en particulier du wali, qui insiste sur

la qualité des réalisations et leur impact direct sur le développement local.

Hydraulique : sécuriser l'eau, un enjeu vital

La sécurité hydrique occupe une place centrale dans ce programme. Le secteur de l'hydraulique a bénéficié de 19 projets, pour une enveloppe de 20,8 milliards de dinars, visant à renforcer durablement l'alimentation en eau potable, à améliorer l'assainissement et à soutenir l'agriculture.

Ces projets ont permis la réalisation de forages profonds, dont plusieurs sont déjà entrés en exploitation, contribuant à améliorer la disponibilité de l'eau, notamment en période de stress hydrique. En parallèle, 127 kilomètres de canalisations d'adduction d'eau ont été réalisés pour l'alimentation de 24 zones rurales, bénéficiant à plus de 14.000 habitants, avec un taux d'avancement estimé à 80 %.

Le programme a également intégré la réalisation de huit stations d'épuration des eaux usées, la réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable dans plusieurs communes et la création d'un périmètre d'irrigation de 300 hectares, affichant un taux de réalisation de 90 %, contribuant ainsi à la rationalisation de la gestion des ressources hydriques et au soutien de l'activité agricole.

Logement : une réponse concrète à la demande sociale

Le secteur du logement a bénéficié d'une enveloppe de 12,8 milliards de dinars, consacrée à la réalisation de 5.000 logements de différentes formules. Il s'agit notamment de 2.000 logements publics locatifs (LPL) et de la distribution de 3.000 aides à l'habitat rural, réparties à travers les 22 communes de la wilaya.

Ces projets, suivis de près par les autorités locales, devraient être achevés avant la fin du premier semestre de l'année 2026. Leur mise en service progressive permettra de réduire sensiblement le déficit en logements, de lutter contre l'habitat précaire et d'améliorer le cadre de vie de milliers de familles, notamment dans les zones rurales.

Agriculture et énergie : soutenir la production et améliorer le quotidien

Le programme complémentaire accorde une attention particulière au secteur agricole, pilier de l'économie locale. Dans ce cadre, 200 exploitations agricoles ont été raccordées à l'électricité sur une distance de 50 kilomètres, pour une enveloppe financière dépassant 200 millions de dinars.

Par ailleurs, des opérations d'amélioration des terres agricoles, incluant le labour profond et l'épierreage sur 4.500 hectares, ont été réalisées dans plusieurs communes. L'aménagement et l'ouverture de 80 kilomètres de pistes agricoles ont également facilité l'accès aux exploitations et contribué à la réduction des coûts de production.

Sur le plan énergétique, le programme a permis le raccordement de 6.500 logements au gaz naturel via un réseau de 1.160 kilomètres, ainsi que le raccordement de 3.500 logements à l'électricité rurale sur 258 kilomètres, améliorant de manière significative les conditions de vie des populations, en particulier dans les zones enclavées.

Santé : renforcer les infrastructures et rapprocher les soins

Le secteur de la santé a enregistré des avancées notables grâce à ce programme. Plusieurs polycliniques ont été réalisées, renforçant le réseau de soins de proximité, tandis que 30 ambulances et une clinique mobile équipée ont été acquises afin d'améliorer la prise en charge des patients, notamment dans les zones éloignées.

La construction d'un hôpital de 240 lits au chef-lieu de wilaya et d'un autre de 60 lits dans la commune de Lardjem est en cours, parallèlement à l'acquisition d'équipements médicaux modernes pour plusieurs établissements hospitaliers, contribuant à améliorer la qualité des prestations sanitaires et à réduire la pression sur les structures existantes.

Jeunesse, sports, environnement et culture : un développement équilibré

Le secteur de la jeunesse et des sports a bénéficié de six projets pour une enveloppe de 2,8 milliards de dinars, comprenant l'équipement de 40 terrains de proximité en gazon synthétique, la réalisation d'une piscine semi-olympique au complexe omnisports de Tissemsilt, l'équipement de piscines de proximité et la réhabilitation de 22 stades communaux.

Le secteur de l'environnement a profité de 11 projets pour 1,9 milliard de dinars, incluant l'acquisition de 35 camions compacteurs, la réalisation d'un centre de stockage des déchets inertes, l'aménagement de décharges publiques et l'équipement de centres de tri, contribuant à l'amélioration du cadre de vie.

Les projets culturels et touristiques ont porté sur l'aménagement d'un sentier touristique écologique, la réalisation d'un parc de loisirs au barrage de Kouidiat-Rosfa, d'un village de l'artisanat traditionnel, la réhabilitation de la Maison de la culture Mouloud Kacem Naït-Belkacem, la construction d'une bibliothèque, ainsi que la restauration de cimetières de chouhada et de sites historiques.

Une dynamique appelée à se consolider

À travers ces 89 projets vitaux, suivis de près par le wali de la wilaya de Tissemsilt, Monsieur Fethi Bouzaid, et portés par l'implication des directeurs exécutifs, la wilaya s'inscrit résolument dans une trajectoire de développement intégré, durable et équilibré, répondant aux aspirations des citoyens et ouvrant de nouvelles perspectives économiques et sociales pour l'ensemble de la région.

MASCARA Entrée en service prochainement de cinq nouveaux centres de stockage de céréales

Cinq centres de proximité de stockage des céréales entreront prochainement en service, dans la wilaya de Mascara, avec une capacité globale estimée à 250.000 quintaux, a indiqué, lundi, la direction des Equipements publics chargée de la réalisation de ces infrastructures.

Ces centres, implantés dans les communes d'Aïn Fekan, Oued Taria, Matmour, Ghriss et Froha, ont été réceptionnés à 100 % et devront tous être mis en exploitation dans les délais impartis, a-t-on indiqué.

Par ailleurs, deux autres centres de proximité de stockage des céréales devront être mis en service dans les communes d'Aouf et de Hachem, avec une capacité de stockage atteignant 100.000 quintaux, avant la fin du premier trimestre de l'année en cours. Le taux d'avancement des travaux oscille entre 90 et 95 %, selon la même source.

Il a également été fait état de la reprise récente des travaux de réalisation de deux centres similaires dans la commune d'El Gaâda et au village de Sahaouria, relevant de la commune de Mohammadia, pour une capacité globale de stockage estimée à 100.000 quintaux, après un retard enregistré dans leur exécution pour des raisons techniques.

Dans le même contexte, les travaux de réalisation d'un grand silo de stockage des céréales, d'une capacité d'un million de quintaux, se poursuivent au niveau de la zone industrielle de la commune de Mascara. Une enveloppe financière d'environ 740 millions de dinars a été allouée à ce projet, dont l'avancement est jugé "acceptable", avec un taux de réalisation actuellement estimé à 35 %.

La réalisation de ces infrastructures s'inscrit dans le cadre du programme national de développement des cultures stratégiques, approuvé par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, visant à renforcer les capacités de stockage des céréales durant les campagnes de moisson-battage, a rappelé la direction des Services agricoles.

Ce programme a également pour objectif d'offrir toutes les facilités nécessaires aux producteurs de céréales de la wilaya, afin d'assurer la collecte et la commercialisation des récoltes dans les meilleures conditions.

MOSTAGANEM Plus de 130 opérations de développement pour les communes de la daïra d'Aïn Tedeles

Les quatre communes de la daïra d'Aïn Tedeles (wilaya de Mostaganem), à savoir Aïn Tedeles, Sour, Oued El Kheir et Sidi Belattar, ont bénéficié de plus de 130 nouvelles opérations de développement pour une enveloppe financière dépassant les 2,1 milliards de dinars, ont indiqué, lundi, les services de la wilaya.

Ces opérations de développement se répartissent, selon la même source, entre les programmes de soutien au développement, comprenant 31 opérations pour un montant estimé à 414 millions de dinars, les programmes d'autofinancement financés par les budgets des communes, avec 43 opérations pour une valeur de 103 millions de dinars, ainsi que les projets relevant du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales et du budget de la wilaya, qui ont totalisé 12 opérations pour une enveloppe financière de 79 millions de dinars.

Les quatre communes concernées ont également bénéficié de 46 opérations sectorielles, dont le coût global a dépassé 1 milliard et 504 millions DA.

Dans le secteur de l'habitat, le parc des communes concernées a été renforcé par 564 logements publics locatifs, récemment attribués, tandis que 465 autres unités sont actuellement en cours de réalisation. En raison du caractère rural de ces communes, elles ont bénéficié, au cours des trois dernières années, de 1.619 aides à l'habitat rural, dont 937 aides accordées durant l'année écoulée, selon la même source.

Dans le cadre de la présente année scolaire, un nouveau CEM, un groupe scolaire et une demi-pension ont été réceptionnés, en plus d'un nombre appréciable de salles d'extension, ce qui a contribué à l'amélioration des conditions de scolarisation, notamment en assurant pleinement le chauffage et les cantines scolaires, a ajouté la même source.

Sur le plan sanitaire, les services de la wilaya ont alloué des enveloppes financières conséquentes pour l'équipement des salles de soins et des services de maternité à travers les différentes zones de ces collectivités locales, en plus de la mise en œuvre d'une vaste opération d'acquisition d'équipements médicaux modernes, pour un coût financier dépassant 87 millions de dinars, a-t-on indiqué.

COMPTES COMMERCIAUX

La Banque d'Algérie assouplit et clarifie les modalités d'alimentation des fonds

Dans une décision attendue par les opérateurs économiques et les établissements bancaires, la Banque d'Algérie (BA) a rendu publique, ce lundi 5 janvier 2026, une nouvelle note réglementaire autorisant explicitement l'alimentation des comptes commerciaux par les moyens de paiement scripturaux ou par des versements en espèces, dans la limite et en cohérence avec le chiffre d'affaires quotidien et/ou hebdomadaire déclaré.

Par **Abed Meghit**

Cette mesure marque un réajustement important du cadre bancaire, tout en réaffirmant les exigences de conformité, de vigilance et de transparence financière.

La note publiée par la Banque centrale intervient dans un contexte marqué par des interrogations croissantes des acteurs économiques, notamment les commerçants, les artisans et les petites et moyennes entreprises, suite à l'application de la note n°02/DGIG/2025 du 22 décembre 2025. Cette dernière avait suscité des incompréhensions quant aux modalités d'alimentation des comptes professionnels, en particulier en ce qui concerne les dépôts en espèces, une pratique encore largement répandue dans l'économie nationale.

Une clarification réglementaire majeure

Dans sa nouvelle communication, la Banque d'Algérie précise que « l'alimentation des comptes commerciaux peut s'opérer par les moyens de paiement scripturaux ou par versement d'espèces à concours du chiffre d'affaires quotidien et/ou hebdomadaire ». Cette formulation vise à lever toute ambiguïté et à rassurer les opérateurs économiques quant à la légalité des dépôts en espèces, dès lors que ceux-ci sont jus-

tifiés, traçables et cohérents avec l'activité réelle du client.

La BA souligne toutefois que cette autorisation s'inscrit strictement dans le respect des prescriptions législatives et réglementaires en vigueur, notamment celles liées à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et les flux financiers illicites. À ce titre, les banques sont appelées à maintenir, « comme par le passé », l'ensemble des mesures de vigilance à l'égard de leur clientèle.

Le principe de cohérence avec le profil du client réaffirmé

L'un des axes centraux de cette note réside dans l'obligation faite aux établissements bancaires de s'assurer que les opérations effectuées sur les comptes commerciaux soient en adéquation avec le profil économique du client. Autrement dit, les flux financiers doivent correspondre à la nature de l'activité exercée, au volume d'affaires déclaré, ainsi qu'aux informations économiques et fiscales dont dispose la banque.

Cette exigence vise à renforcer la transparence financière tout en préservant la fluidité des transactions commerciales. Elle constitue également un outil de régulation destiné à prévenir les opérations atypiques ou suspectes, sans pour autant entraver l'activité normale des entreprises, notamment celles

opérant dans des secteurs où l'usage des espèces demeure significatif.

Un signal en direction des acteurs économiques

L'annulation et le remplacement officiel de la note du 22 décembre 2025 témoignent de la volonté des autorités monétaires de prendre en compte les réalités du terrain économique. En Algérie, une large frange de l'activité commerciale, en particulier dans le commerce de détail et certaines professions libérales, repose encore sur des transactions en espèces. La nouvelle orientation de la Banque d'Algérie apparaît ainsi comme un compromis entre les impératifs de modernisation du système financier et les contraintes structurelles de l'économie nationale.

Pour les opérateurs économiques, cette clarification constitue un signal positif, susceptible de réduire les tensions observées ces dernières semaines entre certaines catégories de commerçants et les agences bancaires. Elle devrait également contribuer à restaurer un climat de confiance, essentiel au bon fonctionnement du circuit bancaire et à la mobilisation de l'épargne au profit de l'investissement productif.

Vers une meilleure intégration de l'économie informelle

Sur le plan macroéconomique, cette mesure s'inscrit dans une stratégie plus large visant à favoriser l'inclusion financière et à intégrer progressivement les flux de l'économie informelle dans le circuit bancaire formel. En encadrant les dépôts en espèces par des critères liés au chiffre d'affaires réel, la Banque d'Algérie cherche à concilier flexibilité opérationnelle et rigueur réglementaire.

Cette approche graduelle pourrait, à moyen terme, encourager davantage d'opérateurs à utiliser les services bancaires, à déclarer leurs activités et à renforcer leur traçabilité financière, contribuant ainsi à l'élargissement de l'assiette fiscale et à la consolidation des ressources de l'État.

Un équilibre délicat entre contrôle et accompagnement

En définitive, la nouvelle note de la Banque d'Algérie traduit une volonté d'équilibre entre contrôle prudentiel et accompagnement de l'activité économique. Si les exigences de vigilance restent de mise, l'institution monétaire affirme clairement que l'objectif n'est pas de freiner le commerce, mais de l'encadrer de manière rationnelle et conforme aux normes en vigueur.

Dans un contexte économique marqué par des réformes structurelles et des défis financiers multiples, cette clarification réglementaire pourrait constituer une étape importante vers un système bancaire plus inclusif, plus transparent et mieux adapté aux réalités du tissu économique national.

COMMERCE

Lancement de la première opération de transport de conteneurs par train depuis le port d'Alger

La première opération de transport de conteneurs par train a été lancée depuis le port d'Alger vers la zone de Rouiba, avec pour objectif d'améliorer la performance des ports et d'assurer la fluidité de la circulation des marchandises, indique lundi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

48 conteneurs de 20 pieds ont ainsi été transportés, lors de cette opération qui a eu lieu dimanche, "dans une démarche reflétant l'adoption de modes de transport modernes et diversifiés et l'exploitation des capacités et moyens permettant d'améliorer le traitement des conteneurs et de garantir la fluidité de la circulation des marchandises", ajoute le communiqué.

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'efficacité logistique et de l'optimisation de la performance des ports nationaux, vient "en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud", conclut la même source.

ALGERIA EXHIBITIONS

Le Palais des expositions accueillera 60 événements économiques en 2026

Le Palais des expositions des Pins maritimes (Alger) accueillera, en 2026, 60 événements économiques nationaux et internationaux, couvrant différents domaines, a indiqué lundi un communiqué d'Algeria Exhibitions.

Le programme de cette année inclut des secteurs vitaux pour l'économie nationale comme l'industrie, le bâtiment et les travaux publics, l'énergie, l'agriculture, l'agroalimentaire, la santé, l'industrie pharmaceutique, les transports, le tourisme, l'environnement et les services, a précisé Algeria Exhibitions, filiale du groupe Safex.

Ces événements se dérouleront à travers les différents pavillons du Palais des expositions, qui "offre des espaces d'exposition répondant aux besoins et aux exigences techniques et logistiques des exposants, conformément aux normes professionnelles en vigueur en matière d'organisation de foires et salons internationaux", souligne la même source.

Entre autres événements prévus cette année, figurent la 57e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), du 22 au 27 juin, le Salon international du bâtiment, des travaux publics et des matériaux de construction (Batimatec), du 3 au 7 mai, le Salon professionnel de l'agroalimentaire (Djazagro), du 12 au 15 avril, le Salon international de l'agriculture, de l'élevage et de l'agro-industrie (Sipsa-Filaha), du 18 au 21 mai, le 29e Salon international du livre d'Alger (SILA), du 28 octobre au 7 novembre, le Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), du 11 au 14 juin, ainsi que la Foire de la production algérienne (FPA) et le Salon des banques, assurances et produits financiers (Expo Finances), prévus tous deux entre le 17 et le 26 décembre.

D'autres événements suscitant un intérêt croissant sont également au menu, notamment "Ramadhan au Palais", du 12 février au 14 mars, et la Foire de la rentrée scolaire (Lemsid), du 17 au 27 septembre.

A travers ce programme riche et varié, "Algeria Exhibitions réaffirme son engagement à contribuer activement à la dynamique économique, en favorisant les échanges, en accompagnant les opérateurs économiques et en promouvant l'image de l'Algérie comme destination régionale des événements économiques, tout en assurant des espaces de rencontres permettant aux différents acteurs de partager leurs expertises et de nouer des partenariats", conclut le communiqué.

CONSTANTINE

77 exposants au 1^{er} Salon national des services algériens à exporter

La première édition du Salon national des services algériens à exporter a été ouverte, lundi à Constantine, avec la participation de 77 opérateurs économiques et entreprises activant dans divers domaines de l'exportation des services. Initié par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations en coordination avec la wilaya de Constantine, cet événement économique baptisé "Algeria Export Fair", se déroulera jusqu'à jeudi prochain au Complexe culturel Ahmed-Bey (Zénith).

La cérémonie d'ouverture, tenue à la salle des grands spectacles dudit Complexe culturel, a été présidée par le représentant du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, chargé de la gestion du secrétariat général du ministère, Abdeslam Djahnit, en présence du wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda. Des opérateurs représentant plusieurs wilayas du pays prennent part à cette manifestation économique, activant, notamment dans les services numériques, à l'instar des services de conseil, d'ingénierie, de transport et de logistique, ainsi que dans les services de formation et d'appui technique, en plus des banques et des assurances. L'organisation de cette édition à Constantine s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du ministère de tutelle et de la concrétisation des orientations des hautes autorités du pays visant la diversification de l'économie nationale, notamment dans le domaine de l'économie numérique, a déclaré à la presse, le directeur central au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Abdelatif Houari. Il a ajouté que le choix de la wilaya de Constantine pour abriter cette manifestation économique s'explique par le fait qu'elle constitue "un pôle dynamique des jeunes compétences et de start-up", soulignant que les entreprises participantes activent dans divers domaines des services, tels que le développement de logiciels, les services de santé et de tourisme, le conseil, la formation et les bureaux d'études. M. Houari a précisé que l'organisation de cet événement s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des opérateurs économiques et d'encouragement à l'accès aux marchés d'exportation, annonçant, à ce propos, un programme ambitieux et intensif prévoyant l'organisation de salons similaires à travers différentes wilayas du pays.

Pour leur part, les responsables de plusieurs entreprises de services participantes ont exprimé leur satisfaction quant à l'organisation de ce Salon, qu'ils considèrent comme un espace de promotion de leurs services et de leurs capacités concurrentielles, contribuant également à l'exploration des opportunités de partenariat et de coopération.

APS

A. M.

INVESTISSEMENT L'AAPI lance la revue semestrielle "Investment.dz"

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a lancé la revue semestrielle "Investment.dz", consacrée à la promotion du climat des affaires en Algérie et à la mise en avant des opportunités d'investissement et des nouveautés dans le secteur économique, au service des investisseurs, des opérateurs économiques et des partenaires de l'Agence.



Publiée en langues arabe et anglaise, cette revue vient accompagner la dynamique nationale en matière d'investissement, à travers la présentation d'une vision globale du climat des affaires en Algérie et du cadre juridique régissant l'investissement, une lecture des grandes réformes engagées et une mise en perspective du rôle de l'Agence dans la mise en œuvre de la politique nationale de l'investissement.

La revue suit les activités de l'Agence et l'actualité de l'investissement aux niveaux national et international, et propose des analyses des questions clés touchant à l'économie nationale, ce qui en fait un parfait outil d'accompagnement des inves-

tisseurs. Dans l'édition du premier numéro, le Directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a précisé que cette revue "n'est pas un simple support médiatique, mais un véritable partenaire des investisseurs, à qui il offre des informations fiables, des analyses approfondies et des dossiers spécialisés", soulignant qu'elle "ambitionne de s'imposer comme une référence et un trait d'union entre les investisseurs et l'économie algérienne".

Le premier numéro a consacré un dossier central au cadre juridique régissant l'investissement en Algérie, mettant en avant les avantages qu'il offre, tout en proposant une lecture des grandes réformes engagées et une mise en perspective du rôle de l'Agence dans ce domaine.

Ce numéro comprend également un article sur la Haute commission nationale des recours liés à l'investissement, créée pour renforcer la protection des investisseurs et accélérer le traitement des litiges, ainsi que des analyses portant sur des questions stratégiques, notamment la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), les projets de dessalement de l'eau de mer et les initiatives en matière de sécurité alimentaire, en particulier celles relatives à la réalisation de grands projets de stockage des céréales.

ENERGIE

Les prix des carburants en Algérie parmi les plus bas dans le monde (données)

L'Algérie figure parmi les pays où le carburant est le moins cher, y compris par rapport à certains pays producteurs de pétrole, grâce aux importantes subventions annuelles de l'Etat, selon des données actualisées sur les prix du carburant dans le monde.

D'après des données sur les prix de vente du carburant dans différents pays, l'Algérie occupe des positions avantageuses avec un litre d'essence vendu à 47 DA (environ 0,36 USD), le diesel à 31 DA (0,25 USD) et le gaz de pétrole liquéfié (GPL) à 12 DA (0,09 USD).

Le prix de l'essence en Algérie représente environ la moitié de celui pratiqué dans certains pays pétroliers comme l'Arabie saoudite, qui produit 10 millions de barils par jour, où le litre se vend à 0,621 USD (79,80 DA), et la Russie, qui produit 9 millions de barils par jour, où le litre se vend à 0,834 USD (107,10 DA).

Quant aux Etats-Unis d'Amérique, qui produisent quotidiennement 14 millions de barils de pétrole, le prix de l'es-

sence sur leur marché local est de 0,835 USD le litre (107,30 DA), tandis qu'en Irak (3,86 millions de barils/jour), il est de 0,649 USD (83,40 DA/litre). Pour le diesel, les prix sont environ quatre fois plus élevés que ceux appliqués en Algérie dans plusieurs pays producteurs, notamment aux Etats-Unis d'Amérique où il est cédé à 0,925 USD le litre (118,87 DA) et en Russie à 0,951 USD le litre (122,21 DA).

Le prix appliqué en Algérie reste également largement inférieur à celui des pays pétroliers arabes comme l'Arabie saoudite (0,443 USD le litre, soit 56,93 DA) et le Koweït, qui produit 2,5 millions de barils par jour, où il est de 0,374 USD le litre (48,06 DA).

En ce qui concerne le gaz de pétrole liquéfié (GPL), le prix en Algérie est quatre fois moins cher qu'en Arabie saoudite (0,291 USD le litre, 37,40 DA) et en Russie (0,366 USD le litre, 47,03 DA).

En ce début d'année, les prix des carburants en Algérie ont été ajustés, l'essence passant de

45,62 DA/litre à 47 DA/litre (+1,38 DA), le gasoil de 29,01 DA/litre à 31 DA/litre (+1,99 DA) et le GPL carburant de 9 DA/litre à 12 DA/litre (+3 DA).

Le ministère des Hydrocarbures et des Mines a précisé, dans un communiqué, que cet ajustement, qui "s'inscrit dans le cadre de l'application des textes législatifs et réglementaires en vigueur", vise à "garantir l'approvisionnement continu du marché national et à couvrir les coûts de production et de distribution croissants".

Les nouveaux prix des carburants ne reflètent pas le coût réel du produit (extraction, raffinage, transport et distribution), a rappelé le ministère, précisant que le Trésor public continue de supporter la majeure partie du prix final afin de préserver le pouvoir d'achat et soutenir les activités économiques.

Il est à noter que, dans la loi de finances 2026, un montant de 657 milliards de DA a été alloué aux subventions des produits de large consommation en Algérie, dont les carburants.

CNAS

Campagne de sensibilisation sur la déclaration annuelle des salaires et des travailleurs pour l'année 2025

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a lancé, à travers l'ensemble de ses agences, une campagne de sensibilisation destinée aux employeurs sur la déclaration annuelle des salaires et des travailleurs, en sus de la présentation du nouveau service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale, lancé récemment.

Lors d'une rencontre de presse organisée au niveau de l'Agence d'Alger, la directrice de cette agence CNAS, Mme Safia Boussiala, a précisé que cette campagne annuelle qui se déroule du 1 au 31 janvier courant à travers toutes les agences et structures de wilaya relevant de la CNAS, vise à rappeler aux employeurs "l'impératif de respecter les délais réglementaires du dépôt de la déclaration annuelle des salaires et des travailleurs".

Dans le cadre de la modernisation de la gestion et de la simplification des procédures, la CNAS met à la disposition des employeurs une panoplie de services numériques, notamment le portail électronique www.télédéclaration.dz, permettant la déclaration des salaires et des travailleurs à distance, a-t-elle indiqué.

Cette campagne de sensibilisation tend aussi à fournir des explications sur le service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale, une nouvelle mesure qui permet de "régler les cotisations de manière régulière, en respectant les délais réglementaires, sans avoir à se déplacer", et s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du service public, a ajouté la responsable.

Au niveau de l'agence d'Alger, la campagne englobe plusieurs activités, dont l'organisation de journées portes ouvertes, et des sorties de terrain menées par une équipe spécialisée composée de cadres des services de recouvrement, d'écoute et de communication. Ces actions visent à inciter les employeurs concernés à effectuer la déclaration annuelle des salaires et des travailleurs, tout en leur fournissant des éclaircissements sur le service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale, selon Mme Boussiala.

PME

Le dispositif du FGAR élargi aux crédits d'exploitation auprès de 15 banques en janvier

Le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR) poursuit l'élargissement de son dispositif de garantie aux crédits d'exploitation, via la signature en cours de conventions avec 15 banques partenaires, un processus qu'il compte boucler d'ici fin janvier en cours pour renforcer l'accompagnement financier des PME.

Des conventions avec trois banques ont déjà été signées depuis novembre dernier pour intégrer les crédits d'exploitation dans les garanties accordées par le FGAR, un chiffre que le Fonds prévoit de porter à 15 courant janvier 2026, a indiqué, à l'APS, le directeur général du Fonds, El Hadi Temmam.

Ces conventions fixent un plafond de crédit à 50 millions de dinars, pour une garantie maximale de 35 millions de dinars, correspondant à un taux de couverture de 70 %, précise-t-il.

Cette évolution intervient à la faveur des dispositions de la loi de finances 2025, qui autorisent le FGAR à garantir les crédits d'exploitation accordés par les banques et les établissements financiers, après s'être limité, depuis sa création en 2004, à la garantie des crédits d'investissement.

L'extension de la garantie aux crédits d'exploitation vise à répondre aux difficultés de financement rencontrées par les PME, notamment celles en phase de création ou de développement, souvent dépourvues de garanties réelles exigées par les banques.

Ce dispositif permet de partager le risque entre le FGAR, les banques et les établissements financiers, favorisant ainsi l'octroi de financements à court et moyen termes, a-t-il expliqué.

S'agissant du bilan du FGAR, les données de l'institution font état de l'accompagnement de 297 PME en 2025, avec un nombre d'emplois à créer de l'ordre de 5,615 postes de travail.

Le coût total de ses projets s'élève à 40,5 milliards de dinars pour un total de garanties accordées de 12,29 milliards de dinars.

Par secteur d'activité, les projets accompagnés concernent principalement l'industrie (43,4%), les services (27,27%), le bâtiment et les travaux publics (17,51%), ainsi que la pêche et l'agriculture (11,44%), selon le DG du FGAR. Sur le plan géographique, 36,70 % des projets sont localisés dans le centre du pays, 34,02 % à l'Est, 21,20 % à l'Ouest et 8,08 % au Sud.

Concernant son plan stratégique pour 2026, le FGAR prévoit notamment le lancement effectif du nouveau produit de garantie des crédits d'exploitation, l'installation et la mise en place à Annaba d'une solution de sauvegarde des données à distance, la refonte progressive du système d'information du Fonds avec le déploiement d'une plateforme moderne intégrée, ainsi que l'ouverture de nouvelles antennes du FGAR dans d'autres wilayas.

APS

INDUSTRIE

Illizi : remise de quatre titres de concession à des opérateurs économiques

Quatre (4) titres de concession ont été remis dans la wilaya d'Illizi à des opérateurs économiques pour la réalisation de projets d'investissement, a-t-on appris lundi des services de la wilaya. Cette initiative, intervenu en marge d'une récente journée d'information sur l'investissement, s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat visant à promouvoir l'investissement productif et à soutenir le développement socioéconomique notamment dans les wilayas du Sud, et ce à travers l'amélioration de l'accès au foncier industriel et l'accompagnement des porteurs de projets créateurs de

richesses et d'emplois, a-t-on souligné. Généralement plus de 150 emplois, ces projets concernent les constructions préfabriquées en béton armé, avec une capacité de production journalière de 1.800 m², et la fabrication d'éléments préfabriqués et de béton prêt à l'emploi, d'une capacité de production pouvant atteindre 3.000 m²/jour. Il s'agit en outre de la réalisation d'un hôtel pour renforcer les capacités d'hébergement, en plus d'un centre de contrôle techniques des véhicules destiné à améliorer les services dans ce domaine pour le secteur des transports.

TIARET - AÏN EL D'HEB Le monoxyde de carbone frappe encore, un mort et un miraculé

La tragédie liée au monoxyde de carbone continue de faire des victimes en ce début d'année 2026, rappelant avec une brutalité silencieuse les dangers mortels d'un chauffage défectueux ou mal utilisé.

Par **Abed Meghit**

À Aïn El D'heb, commune située à environ 70 kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya de Tiaret, un drame s'est produit dans la matinée du troisième jour de la nouvelle année, endeuillant une famille et bouleversant tout un quartier résidentiel.

Selon des sources officielles de la Protection civile, l'intervention a eu lieu ce vendredi aux alentours de 08h13, suite à un appel de détresse signalant une intoxication au monoxyde de carbone dans un logement situé au sein d'un quartier résidentiel de 40 logements. Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile d'Aïn El D'heb se sont immédiatement rendus sur les lieux afin de porter secours à deux personnes en grave difficulté respiratoire.

Sur place, les secouristes ont découvert deux victimes exposées à une forte concentration de monoxyde de carbone, un gaz incolore, inodore et extrêmement toxique, émanant d'un système de chauffage domestique. Malgré la rapidité de l'interven-

tion et les efforts déployés par les équipes de secours, l'une des victimes a malheureusement succombé sur les lieux, avant toute tentative de réanimation, victime de ce que l'on appelle communément la « mort silencieuse ».

La seconde personne, retrouvée dans un état critique, a quant à elle été sauvée in extremis grâce à la promptitude des intervenants. Elle a été immédiatement prise en charge et évacuée en urgence vers le centre de santé d'Aïn El D'heb, où elle a reçu les soins nécessaires pour stabiliser son état. Son pronostic vital, selon les mêmes sources, n'était plus engagé après sa prise en charge médicale.

Le corps de la victime décédée a été transféré vers le service de la morgue de la polyclinique "El Hachemi Abdelkrim", dans la même commune, afin d'accomplir les procédures médico-légales en vigueur.

Face à ce drame, une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer avec précision les causes exactes de cette intoxication mortelle. Les premières hypothèses pointent vers un dysfonctionne-



ment ou une mauvaise utilisation de l'appareil de chauffage, mais les conclusions définitives seront établies à l'issue des investigations techniques.

Ce nouvel incident tragique remet une fois de plus sur le devant de la scène la problématique récurrente des intoxications au monoxyde de carbone, particulièrement en période hivernale. Chaque année, ce gaz mortel continue de provoquer des pertes humaines, souvent

dans des conditions évitables, faute de prévention, de ventilation adéquate ou de contrôle régulier des installations de chauffage.

Les autorités et les services de la Protection civile ne cessent pourtant de rappeler l'importance de l'entretien des appareils de chauffage, de la bonne aération des habitations et de la vigilance permanente, notamment durant les nuits froides d'hiver. Mais malgré les campagnes de

sensibilisation, le monoxyde de carbone demeure un danger sous-estimé, frappant sans bruit et sans avertissement.

À Aïn El D'heb, ce drame laisse derrière lui une famille endeuillée et une communauté sous le choc, rappelant que la prévention reste la seule arme efficace contre ce tueur invisible qui continue, année après année, de faire des victimes à travers les pays.

A. M

ORAN

Un homme succombe à une intoxication au monoxyde de carbone dans son domicile

Un autre drame, tout aussi poignant, s'est produit ce week-end à Oran, où un homme a trouvé la mort suite à une intoxication au monoxyde de carbone à l'intérieur de son habitation, a indiqué une source officielle de la Protection civile.

Les secours ont été alertés après le signalement d'un dégagement de gaz toxique dans un logement situé rue Badid Houmad, dans le secteur de Makkari, au cœur du tissu urbain oranais.

Une fois sur place, les élé-

ments de la Protection civile ont découvert le corps sans vie d'un homme âgé de 48 ans, déjà décédé à leur arrivée.

Les premières constatations ont révélé que le domicile était dépourvu de moyens d'aération adéquats, un facteur aggravant dans ce type d'accident domestique.

Selon la même source, l'émanation de monoxyde de carbone provenait d'un appareil de chauffage, utilisé dans des conditions ne répondant pas aux normes de sécurité.

Après les procédures régle-

mentaires, la dépouille de la victime a été transportée vers la morgue du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran.

Une enquête a été diligentée afin de préciser les circonstances exactes de ce décès et d'identifier d'éventuelles négligences.

Ce drame relance une fois de plus l'alerte sur les dangers silencieux du monoxyde de carbone, un gaz incolore, inodore et hautement mortel.

La Protection civile insiste sur l'importance de ventiler

régulièrement les habitations, de faire vérifier périodiquement les appareils de chauffage et de ne jamais obstruer les bouches d'aération, particulièrement en période hivernale.

Les autorités appellent les citoyens à adopter des comportements responsables, rappelant que la prévention demeure le seul rempart efficace contre ce type d'accidents domestiques, souvent évitables mais encore trop fréquents.

Abed MEGHIT

BOU TLÉLIS (ORAN) Un sexagénaire mortellement percuté par un train à Bouyakour

Un tragique accident ferroviaire a endeuillé la commune de Bou Tlélis, dans la wilaya d'Oran, ce vendredi en début de soirée, aux environs de 20h30, lorsqu'un homme a perdu la vie après avoir été mortellement percuté par un train circulant sur la ligne Aïn Témouchent-Oran. Selon des sources concordantes, le drame s'est produit au lieu-dit Bouyakour, une zone traversée par la voie ferrée. La victime, un homme âgé d'environ 60 ans, se trouvait sur les rails au moment du passage du convoi ferroviaire. La violence de l'impact ne lui a laissé aucune chance de survie : le décès a été constaté sur place, avant même l'arrivée des équipes de secours.

Alertés immédiatement, les éléments de la Protection civile se sont rendus sur les lieux afin d'effectuer les constatations nécessaires. Après les procédures d'usage, la dépouille mortelle a été évacuée vers la morgue de l'hôpital local, en présence des services de sécurité.

Les circonstances exactes de ce drame demeurent pour l'heure indéterminées. Une enquête a été ouverte par les services compétents afin de déterminer les causes précises de l'accident et d'établir les responsabilités éventuelles.

Ce nouvel accident remet en lumière la nécessité de renforcer la vigilance à proximité des voies ferrées, notamment dans les zones habitées ou non clôturées. Les autorités rappellent que la traversée ou la fréquentation des rails constitue un danger permanent, même en l'absence apparente de circulation ferroviaire, et appellent les citoyens à respecter strictement les consignes de sécurité afin d'éviter de nouveaux drames.

Abed MEGHIT

SIDI BEL-ABBES

Raccordement de l'ensemble des zones reculées programmées aux réseaux énergétiques

La wilaya de Sidi Bel-Abbes a achevé l'opération de raccordement de l'ensemble des zones reculées programmées aux réseaux d'électricité et de gaz, en concrétisant des orientations des hautes autorités du pays visant à renforcer le développement socio-économique, a indiqué, lundi, la cellule de communication et d'information de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz.

La chargée de communication et d'information, Mme Fawzia Saboundji, a précisé que la Direction de distribution de Sidi Bel-Abbes a réalisé, dans ce cadre, plusieurs projets importants, dont la concrétisation de 17 projets de raccordement à l'énergie électrique, ayant permis l'alimentation de 561 logements.

La responsable a ajouté que 50

autres projets de raccordement au gaz naturel ont été achevés, permettant l'alimentation de 6.813 logements.

Par ailleurs, la Direction de distribution a achevé les travaux de raccordement de l'extension de la zone industrielle de Sidi Bel-Abbes aux réseaux d'électricité et de gaz, dans l'attente de l'achèvement du raccordement de la zone industrielle de Ras El-Ma, après la mise en place d'un transformateur électrique.

Les travaux de raccordement de quatre zones d'activités aux deux énergies se poursuivent également, avec un taux de réalisation de 100 % dans les zones de Bouaïch, Tabia, Tilmouni et Belarbi, ce qui est permis de soutenir la dynamique économique et encourager l'investissement local.

S'agissant du soutien au secteur agricole, la Direction de distribution a procédé au raccordement de 704 exploitations agricoles à l'électricité rurale, selon la même source, qui a fait état de l'adoption de plusieurs facilitations au profit des agriculteurs, notamment le lancement immédiat des travaux après validation du devis quantitatif et estimatif des périmètres agricoles, la possibilité de paiement par échéances et la mise en service des installations avant le règlement de l'avance sur consommation.

Ces mesures visent, selon les mêmes services, à soutenir la production agricole locale, pour atteindre l'autosuffisance dans plusieurs filières, outre sa contribution au renforcement de l'économie nationale.

APS

TISSEMSILT

Vols répétés de câbles et paralysie des communications

La wilaya de Tissemsilt fait face, depuis plusieurs jours, à une crise aiguë des télécommunications provoquée par des vols répétés de câbles de téléphone fixe et d'Internet.

Par Abed Meghrit

Ces actes criminels, devenus récurrents, ont plongé des centaines de citoyens, des institutions publiques et même des professionnels des médias dans une situation de paralysie quasi totale, révélant une vulnérabilité inquiétante des infrastructures de communication dans le chef-lieu de wilaya.

La majorité des quartiers de la ville de Tissemsilt ont été touchés par ce phénomène. La cité des 320 logements figure parmi les zones les plus affectées, ayant subi quatre vols successifs de câbles en un laps de temps très court. À chaque tentative de réparation, un nouvel acte de vandalisme vient anéantir les efforts déployés, replongeant les habitants dans l'isolement numérique. Téléphone fixe hors service, connexion Internet inexistante : le quotidien des résidents est devenu un véritable parcours du combattant.

D'autres quartiers n'ont pas été épargnés, notamment Aïn El Bordj, El Karia, ainsi que plusieurs secteurs résidentiels et administratifs du chef-lieu. Plus grave encore, la Direction opérationnelle des télécommunications (DOT) elle-même a été victime de ces vols, tout comme plusieurs institutions publiques, ce

qui illustre l'ampleur et la gravité de la situation.

Les dégâts ne se limitent donc pas aux simples abonnés, mais touchent directement le fonctionnement des services de l'État.

La direction des Postes et des Technologies de l'Information et de la Communication (PTIC) ainsi que la DOT de Tissemsilt ont été assaillies de plaintes et de réclamations émanant des abonnés d'Algérie Télécom. Face à la colère et à l'incompréhension des citoyens, les responsables locaux reconnaissent eux-mêmes être dépassés par la situation.

« Nous aussi, nous sommes des victimes. Depuis plus de 15 jours, nous sommes sans téléphone fixe ni connexion Internet. Nous transmettons nos courriers et nos communications professionnelles uniquement par téléphone portable », confient-ils, soulignant la précarité dans laquelle ils exercent leurs missions.

Selon ces responsables, la solution durable passe par la mise en œuvre d'un programme de déploiement de la fibre optique, lequel dépend d'une décision et d'une programmation émanant du siège central à Alger.

En attendant l'aval et l'envoi de ce programme, les interventions restent limitées à des réparations provisoires, souvent compromises par de nouveaux vols. Cette attente prolongée accentue le sentiment d'abandon ressenti par les habitants et les usagers.

Les répercussions de cette crise vont bien au-delà du simple confort domestique. Étudiants privés d'accès aux plateformes pédagogiques, commerçants pénalisés dans leurs transactions, administrations locales ralenties dans leurs échanges et démarches : toute la dynamique socio-économique du chef-lieu s'en trouve affectée. Même les journalistes n'ont pas été épargnés par ces vols, une situation particulièrement préoccupante.

Privés d'Internet et de téléphone fixe, plusieurs professionnels de la presse se retrouvent dans l'incapacité d'envoyer leurs articles, dépêches et reportages, compromettant ainsi le droit à l'information et la continuité du travail journalistique.

Cette atteinte directe au secteur de l'information met en lumière une dimension supplémentaire de la crise. À l'ère du numérique et de la presse en ligne, l'absence de connectivité entrave la mission des journalistes, limite la couverture de l'actualité locale et isole davantage la wilaya sur le plan médiatique. Une situation paradoxale, alors même que les discours officiels prônent la modernisation et la



digitalisation des services. Face à cette réalité alarmante, les abonnés d'Algérie Télécom, rejoints par des acteurs de la société civile et des professionnels, lancent un appel solennel au wali de la wilaya de Tissemsilt afin qu'il intervienne de manière urgente pour coordonner une réponse globale impliquant les services de sécurité, les collectivités locales et les responsables du secteur des télécommunications. Ils interpellent également le ministre des Postes et des Télécommunications ainsi que le directeur général d'Algérie Télécom, les exhortant à accélérer la mise en œuvre des solutions structurelles promises.

Au-delà des réparations ponctuelles, les citoyens réclament une régularisation définitive des branchements, un renforcement de la sécurisation des réseaux et

l'adoption de technologies moins vulnérables au vol. Ils appellent aussi à une lutte plus ferme contre ce type de criminalité, qui porte atteinte à l'intérêt général et freine le développement local.

La crise que traverse Tissemsilt, depuis plusieurs jours, sonne comme un signal d'alarme.

Elle rappelle que l'accès aux télécommunications n'est plus un luxe, mais une nécessité vitale pour les citoyens, les institutions et les médias.

Dans l'attente de mesures concrètes, des quartiers entiers demeurent coupés du monde, espérant que leurs appels répétés trouveront enfin un écho auprès des plus hautes autorités et que la stabilité numérique sera rapidement rétablie dans cette wilaya durement éprouvée.

A.M

TINDOUF

Session de formation au profit des enseignants nouvellement intégrés

Le secteur de l'éducation de la wilaya de Tindouf a organisé, durant les dernières vacances d'hiver, une session de formation destinée aux enseignants nouvellement intégrés au secteur de l'éducation.

D'une durée de onze jours, cette session a concerné 254 enseignants issus des trois cycles de l'enseignement (primaire, moyen et secondaire). La formation s'est déroulée au niveau de trois centres et a été encadrée par 59 formateurs.

Dans une déclaration à l'APS, le chef du bureau de la formation et de l'inspection à la Direction de l'éducation,

Mohamed Fadel Biba, a précisé que trois établissements ont été mobilisés pour cette opération : le CEM Kadoum Othmane, le lycée Bouzidi Houaria et le lycée Abdelkader Zekri.

S'agissant de la répartition des bénéficiaires, M. Biba a indiqué que 124 enseignants du cycle primaire ont été encadrés par 14 formateurs, tandis que 89 enseignants du cycle moyen ont suivi la formation sous la supervision de 20 formateurs. Quant au cycle secondaire, 41 enseignants ont bénéficié de cette session, encadrés par 25 formateurs.

La formation, entamée le 21

décembre, a permis aux nouveaux enseignants d'acquérir des connaissances et des compétences pédagogiques visant à consolider leurs performances professionnelles.

Pour sa part, Fouad Bensouissi, chef du centre Kadoum Othmane, a indiqué que les enseignants stagiaires ont été répartis en groupes selon les matières enseignées. Le centre a accueilli 124 stagiaires du cycle primaire, répartis en quatre groupes, tandis que les stagiaires du cycle moyen ont été répartis en sept groupes couvrant les matières de langue arabe, langue française, langue

anglaise et éducation physique.

Il a ajouté que la formation s'est déroulée dans de bonnes conditions grâce à la coordination avec le bureau de la formation de la Direction de l'éducation, ainsi qu'à la mise à disposition de divers moyens pédagogiques, notamment des équipements informatiques et des vidéoprojecteurs, en plus des supports traditionnels. Les salles de classe, les amphithéâtres et la salle d'informatique ont été mobilisés afin d'assurer la réalisation des objectifs fixés pour cette session de formation.

OULED DJELLAL

Plus de 2.100 postes de formation professionnelle pour la session de février prochain

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels propose, pour la session de février prochain à Ouled Djellal, 2.132 postes de formation, a indiqué, lundi, le directeur local du secteur, Tahar Talbi.

Le même responsable a précisé à l'APS que cette session, pour laquelle les inscriptions ont récemment été ouvertes dans les établissements de formation, comprend 200 places pédagogiques pour la formation en présentiel et 202 postes d'apprentissage dont 60 postes destinés aux détenus de l'établissement de rééducation dans les spécialités la "menuiserie", la "menuiserie aluminium et plastique

(PVC)" et la "couture". Les nouvelles offres de formation comprennent également 1.730 postes de formation qualifiante, dont 850 postes réservés aux bénéficiaires de l'allocation chômage, 35 postes pour les femmes au foyer, ainsi que 560 postes pour les détenus de l'établissement de rééducation, selon la même source.

Le répertoire des postes de formation sera renforcé, dès la session de février prochain, par 4 nouvelles spécialités, à savoir "l'électromécanique", "l'installation de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques", "le moulage et le béton" et "le design de jardins", qui devraient fournir une

main-d'œuvre spécialisée et qualifiée répondant aux besoins du marché du travail, selon M. Talbi.

Par ailleurs, dans le cadre de la préparation de la nouvelle rentrée du secteur, les services concernés ont initié des campagnes de sensibilisation et des "portes ouvertes" sur le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels pour faire connaître les différentes spécialités et les offres de formation disponibles, tout en sensibilisant les jeunes à l'importance de la formation et à l'obtention d'un certificat de qualification comme étape essentielle pour entrer dans le monde du travail.

ÉDUCATION

Ouverture de plus de 1.400 postes d'enseignants dans les trois paliers à Oran

Le secteur de l'éducation de la wilaya d'Oran sera renforcé par plus de 1.440 postes d'enseignants dans différentes matières, répartis sur les trois paliers de l'enseignement, a indiqué, hier, le directeur de l'Éducation de la wilaya, Abdelkader Oubelaïd. Dans une déclaration à l'APS, le responsable a indiqué que ces postes se répartissent entre 441 postes d'enseignants du cycle primaire, 673 postes pour le cycle moyen et 331 postes pour le cycle secondaire, dans diverses disciplines, notamment la langue arabe, la langue française, la langue anglaise, les mathématiques et autres matières.

Il a ajouté que le concours de recrutement, qui sera organisé ultérieurement, se déroulera sur la base des diplômés. Les opérations d'inscription, d'étude des dossiers et d'annonce des résultats se feront via la plateforme numérique du ministère de l'Éducation nationale.

Par ailleurs, l'année scolaire en cours 2025/2026 a connu l'intégration de 3.170 enseignants contractuels dans le grade d'enseignant stagiaire, toutes matières confondues et dans les trois cycles d'enseignement. Plus de 50 postes d'enseignants ont également été ouverts au profit des diplômés des écoles supérieures des enseignants, en plus de 212 postes d'enseignants au titre de la rentrée scolaire au niveau de la wilaya.

Le secteur de l'éducation dans la wilaya d'Oran compte actuellement plus de 21.000 enseignants dans les trois cycles d'enseignement, ainsi qu'environ 10.000 agents administratifs, a-t-on souligné.

APS

ÉTATS UNIS Le maire de New York lance des consultations sur les "arnaques locatives"

Le nouveau maire de New York Zohran Mamdani, élu sur la promesse de lutter contre la vie chère, a annoncé dimanche le lancement de consultations publiques sur les pratiques abusives des propriétaires vis-à-vis des locataires.

La ville traverse une crise aiguë du logement, marquée par des loyers parmi les plus élevés des États-Unis, une pénurie chronique d'appartements abordables et de fortes inégalités entre locataires protégés et non protégés par l'encadrement des loyers. Pendant 100 jours, les New-Yorkais qui le souhaitent pourront faire remonter à la municipalité "toutes les difficultés auxquelles ils sont confrontés - allant de l'état dégradé de certains immeubles aux frais cachés appliqués lors du paiement des loyers", écrit la ville dans un communiqué.

A l'issue de ces consultations, la municipalité promet "un rapport détaillant les problématiques récurrentes et les marges d'action identifiées" afin d'orienter "des mesures de politique publique destinées à lutter contre ces pratiques abusives".

Les détails de ces auditions seront rendus publics. "Dès la première semaine de son mandat, le maire Mamdani entend clairement montrer que les locataires new-yorkais ont désormais un allié à l'hôtel de ville", poursuit le texte du communiqué.

Issue du petit mouvement des Socialistes démocrates d'Amérique (DSA), Zohran Mamdani, qui a promis de gouverner "à gauche", s'est engagé pendant la campagne à geler les loyers de plus d'un million d'appartements et construire 200.000 logements abordables.

CORÉE DU SUD Décès à 74 ans de l'acteur sud-coréen Ahn Sung-ki

L'acteur sud-coréen Ahn Sung-ki, qui a joué dans plus de 170 films depuis les années 1950 dont "La Servante" et "Silmdo", est décédé



lundi à l'âge de 74 ans, a rapporté l'agence Yonhap.

Ahn Sung-ki était hospitalisé en soins intensifs après s'être étouffé avec de la nourriture la semaine dernière, et luttait contre un cancer du sang, a précisé l'agence de presse sud-coréenne. Il est décédé entouré de sa famille, et laisse derrière lui sa femme et ses deux fils, a ajouté Yonhap. Ayant fait ses débuts à l'âge de cinq ans avec "Twilight Train" en 1957, M. Ahn était vénéré par les cinéphiles et ses pairs pour sa carrière prolifique.

INDE Un séisme de magnitude 5,2 frappe le nord-est de l'Inde (GFZ)

Un séisme de magnitude 5,2 a secoué le nord-est de l'Inde dimanche à 22H47 GMT, a annoncé le Centre allemand de recherche en géosciences (GFZ). L'épicentre, situé à une profondeur de 10 km, a été initialement localisé à 26,43 degrés de latitude nord et 92,45 degrés de longitude est.

INCENDIE EN SUISSE Le président suisse déclare le 9 janvier jour de deuil après la tragédie de la station de Crans-Montana

Les autorités suisses prévoient de déclarer le 9 janvier jour de deuil national après l'incendie qui a ravagé la station de Crans-Montana, faisant 40 morts, a annoncé dimanche le président de la Confédération, Guy Parmelin.



Le président a également l'intention de participer à la cérémonie commémorative prévue le même jour.

M. Parmelin a ajouté qu'en signe supplémentaire de solidarité nationale, au début de la cérémonie à Crans-Montana, les cloches de toutes

les églises de Suisse sonneraient. De plus, selon lui, une minute de silence est prévue à ce moment-là dans tout le pays.

Pour rappel, un incendie mortel s'est déclaré le soir du réveillon du Nouvel an 2026 à Crans-Montana, en Suisse. La police a confirmé la mort

d'environ 40 personnes et a signalé environ 119 blessés. L'hypothèse d'un attentat est écartée. Selon différentes évaluations, l'incendie pourrait avoir été causé par "des feux de bengale qui auraient embrasé le plafond, déclenchant un incendie éclair et incontrôlable".

Les 40 morts, dont 20 mineurs, identifiés

Les quarante personnes, dont vingt mineurs, décédées dans l'incendie d'un bar dans la station de ski suisse de Crans-Montana la nuit du nouvel an

ont été identifiées, a annoncé la police cantonale du Valais dimanche. La police a dénombré au total 21 Suisses, neuf Français dont une Franco-suisse

et une Franco-britannique, six Italiens, une Belge, une Portugaise, un Roumain et un Turc, selon un communiqué. Ces victimes ont entre 14 et 39 ans.

JAPON

Un mort et trois blessés dans un accident de la route

Des feuilles de thé tombées d'un camion ont provoqué une collision impliquant plusieurs véhicules au Japon, faisant un mort et trois blessés, ont rapporté des médias locaux.

Les feuilles, étalées sur un tronçon de route d'environ 500 mètres dans le département de Tochigi (nord-est), ont fait perdre le contrôle à plusieurs conducteurs, causant une collision entre plus de dix véhicules dimanche, a indiqué le quotidien Mainichi, citant la police locale.

Quatre personnes ont été conduites à l'hôpital, où le décès d'un homme de 78 ans a été constaté, selon le journal.

L'homme conduisait un petit véhicule utilitaire, qui aurait dérapé et franchi le terre-plein central. Après être sorti de son véhicule, il aurait été heurté par un camion.

Le camion transportant les feuilles de thé n'avait pas de toit, et la police enquête sur les circonstances de l'accident, ont indiqué les médias.



PAKISTAN

Trois morts dans une avalanche



Trois personnes (deux militaires et un civil), ont trouvé la mort dans une avalanche survenue lors d'une opération de déneigement dans la région septentrionale du Gilgit-Baltistan, au Pakistan, a indiqué l'armée pakistanaise, dimanche.

L'avalanche s'est produite alors qu'une opération de déneigement était en cours à l'aide d'engins lourds pour ouvrir le col de Burzil, "afin de faciliter les mouvements opérationnels" des forces dans la zone, a précisé la même source. L'opération a été interrompue après le déclenchement de l'avalanche qui a enseveli le deux militaires et un opérateur de machine. Les trois victimes ont succombé à leurs blessures après leur transfert à l'hôpital, a ajouté le communiqué.

TÉBESSA

Projet de construction d'une polyclinique au pôle urbain d'El Anba (responsable)

La réalisation d'une polyclinique est projetée dans le pôle urbain d'El Anba, au chef-lieu de la wilaya de Tébessa, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur par intérim de la santé et de la population, Yazid Arif.



Le même responsable a précisé à l'APS qu'une opération portant étude et réalisation de cet établissement de santé a été inscrite dans le cadre du programme d'aménagement des cités résidentielles pour l'exercice 2026, ajoutant qu'une enveloppe de 285 millions de dinars a été allouée à ce projet.

Soulignant qu'un délai de 10 mois sera imparti à la concrétisation de cette opération, M. Arif a indiqué que

les procédures administratives et d'usage ont été entamées en vue de lancer ce projet qui vise à rapprocher les services de santé des habitants de ce nouveau pôle urbain.

La même source a par ailleurs indiqué que le secteur de la santé a bénéficié, dans la wilaya de Tébessa, d'une enveloppe financière de 24 millions de dinars puisée du budget primitif de la wilaya pour l'année 2026 à l'effet d'acquiescer des équipe-

ments médicaux pour les établissements publics hospitaliers de Bir El Ater et d'Ouenza, ainsi qu'à l'hôpital Mère et Enfant Khaldi-Abdelaziz de Tébessa.

Une enveloppe financière de 5,5 millions de dinars, provenant également du budget primitif de la wilaya, sera destinée à la réhabilitation de la polyclinique de la commune de Bir Mokaddem, a conclu le même responsable.

ORAN

L'EHU d'Oran prochainement doté d'une unité de congélation des cellules souches



L'EHU "1er Novembre 1954" d'Oran sera prochainement doté d'une nouvelle unité de congélation des cellules souches, un équipement de pointe destiné à renforcer la recherche biomédicale et à améliorer les traitements dans le domaine de la médecine régénérative, a-t-on appris auprès du directeur de cet établissement, Rabah Bar.

Cette unité est fin prête et sera inaugurée, prochainement, a-t-il indiqué, ajoutant qu'elle représente une avancée significative dans la prise en charge des

pathologies lourdes et des traitements innovants.

La nouvelle unité, qui sera équipée des dernières technologies en matière de cryoconservation, permettra de préserver les cellules souches dans des conditions optimales, en garantissant leur viabilité pour de futures applications médicales, a-t-il expliqué. La cryoconservation, un processus qui consiste à congeler et stocker les cellules à très basse température, est essentielle dans le domaine des thérapies cellulaires.

Elle permet de conserver ces cellules pendant des an-

nées, voire des décennies, tout en maintenant leur potentiel thérapeutique intact, a souligné M. Bar, ajoutant qu'il serait possible de congeler les cellules souches des malades pour y recourir longtemps plus tard, dans le cas où leur cas se dégrade.

"Cette acquisition est une étape clé pour l'EHU d'Oran, car elle nous permet de participer activement au développement de traitements innovants dans des domaines tels que la médecine régénérative, la réparation tissulaire et la thérapie génique", a déclaré

Pr. Rabah Bar. Le directeur de l'EHU d'Oran a également fait savoir que son établissement sera doté d'un robot chirurgical permettant aux chirurgiens de réaliser des interventions plus précises et moins invasives, réduisant ainsi les risques pour les patients et favorisant une récupération plus rapide.

L'appel d'offre a été lancé pour cette acquisition, qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation des équipements médicaux de l'hôpital et de l'optimisation de la qualité des soins, a-t-il affirmé.

SANTÉ - INTERNATIONAL

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza : le bilan s'alourdit à 71.388 martyrs et 171.269 blessés

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 71.388 martyrs et 171.269 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué lundi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps de deux martyrs ainsi que 5 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 422 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.189 autres ont été blessés, tandis que les corps de 684 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

ANGLETERRE

Des produits privés de pub pour lutter contre l'obésité infantile

Les biscuits, céréales, boissons gazeuses ou produits surgelés trop gras, salés ou sucrés, seront privés de publicité à la télévision britannique et sur internet à partir de lundi pour lutter contre l'obésité infantile, a annoncé le gouvernement.

Il sera désormais impossible de faire de la publicité pour des dizaines d'aliments avant 21H00 à la télévision, une mesure qui, selon le gouvernement, permettra d'éviter chaque année 20.000 cas de cette maladie, qui progresse dans le pays.

La publicité en ligne pour ces produits, auxquels s'ajoutent pizzas, glaces, confiseries, yaourts aromatisés ou certains jus de fruits, devient, elle, totalement interdite.

Tous ces aliments ont été évalués comme les "moins sains" dans un système de notation du gouvernement, basé sur la teneur en sel, en graisses, en sucres et en protéines.

Certaines céréales sucrées pour le petit-déjeuner, produits de boulangerie ou encore boissons énergisantes, sont eux-aussi concernés.

Leurs versions plus saines, comme les yaourts nature, seront en revanche épargnées.

Selon le gouvernement, 22% des enfants en Angleterre sont obèses ou en surpoids lorsqu'ils entrent à l'école primaire, autour de cinq ans, un chiffre qui monte à 35,8% lorsqu'ils la quittent vers 10 ou 11 ans.

Les caries dentaires sont également la première cause d'admission de jeunes enfants entre cinq et neuf ans à l'hôpital au Royaume-Uni.

Le gouvernement espère, avec cette mesure, inciter les industriels à reformuler les recettes de leurs produits pour les rendre plus sains.

Le Royaume-Uni a également annoncé fin novembre qu'une taxe sur les boissons sucrées, entrée en vigueur en 2018, allait être étendue à davantage de produits pour inclure notamment les milk-shakes et laits aromatisés.

Le taux d'obésité des adultes dans ce pays est le troisième plus haut d'Europe, et cette maladie coûte 11,4 milliards de livres sterling (environ 12,9 milliards d'euros) par an au NHS, le système public de santé, selon le gouvernement.

APS

GLAUCOME

Les facteurs de risque

Le glaucome se caractérise par une détérioration progressive du nerf optique. La moitié des personnes atteintes par cette maladie l'ignore. Êtes-vous concernés ? Devez-vous vous faire dépister ?

Prise en charge trop tardivement, cette maladie peut mener à la cécité. C'est pourquoi le dépistage est primordial.

Les facteurs de risque du glaucome

Le dépistage concerne plus particulièrement le glaucome dit à angle ouvert. Les symptômes apparaissent tardivement, une fois que la vue est déjà atteinte d'où l'importance de le détecter précocement. Les signes d'alerte sont : une baisse de la vision périphérique, une vision brouillée

des objets près de soi, mal à la tête et aux yeux. Les personnes à risque sont : celles qui ont plus de 40 ans, qui ont un membre de leur famille déjà atteint par un glaucome, qui sont d'origine africaine. Certains facteurs augmentent aussi la possibilité de développer un glaucome : l'hypertension artérielle, des migraines fréquentes, du diabète, la prise de corticoïdes. Si vous êtes myope, votre risque est multiplié par trois.



DMLA, cataracte : nourrissez vos yeux

Malmenés par la lumière, la pollution ou le vieillissement, les yeux sont mis à rude épreuve. De plus en plus d'études font apparaître l'action protectrice de certains nutriments face à ces agressions en particulier pour prévenir le DMLA et la cataracte

Ayez votre assiette à l'œil

A l'image des cellules du corps, celles des yeux sont entièrement élaborées à partir des nutriments que nous absorbons. Et l'œil en est particulièrement vorace : antioxydants et lipides insaturés constituent ses mets préférés. S'il en trouve suffisamment dans une nourriture riche en végétaux et en poissons gras, tout va bien. Mais s'il n'y a pas de sucres ou des mauvaises graisses dans une alimentation déstructurée, il n'a pas le choix... et doit fabriquer ses cellules avec les nutriments dont il dispose. Rien d'étonnant donc si, à long terme, les cellules rétiniennes font montre de quelques faiblesses.

Les recommandations de base sont simples. Remplacez autant que possible les sucreries et les denrées raffinées par des aliments à index glycémique bas, à l'image des légumineuses (lentilles, pois chiches, haricots secs...) et des céréales complètes. Et favorisez les sources de vitamines A, C et E, antioxydantes. Déjà connues pour leurs effets anti-âge, elles agissent au niveau de la peau, ces vitamines préservent également la vue. À leur actif : prévention de l'opacification du cristallin et donc de la cataracte, amélioration de l'acuité visuelle diurne et nocturne, ainsi que lutte contre l'oxydation et le dépôt de lipides sur la rétine, symptôme de la DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge) !

Des baies pour bien voir la nuit

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, on s'est aperçu que les pilotes amateurs de confiture de myrtilles bénéficiaient d'une meilleure vision nocturne. Les pigments anthocyanes (antioxydants de la famille des flavonoïdes), qui donnent aux baies leur couleur violette, stimulent, en effet, la production de rhodopsine : une substance qui permet à la rétine de mieux s'adapter aux variations lumineuses ainsi qu'à l'obscurité. Par ailleurs, les flavonoïdes que contiennent ces baies renforcent la résistance des



vaisseaux sanguins. Mieux irrigué, l'œil est mieux approvisionné en micronutriments essentiels !

Contre la DMLA et la cataracte

Actuellement, l'attention des chercheurs se focalise sur la lutéine et le zéaxanthine. Concentrés au niveau de la macula, l'endroit où la rétine reçoit la dose maximale de rayons solaires, ces caroténoïdes absorbent les radiations lumineuses bleues, les plus nocives. Plus l'alimentation apporte de fortes quantités de lutéine et de zéaxanthine, plus le pigment maculaire gagne en densité et mieux les radiations sont absorbées.

Des études suggèrent ainsi qu'un apport alimentaire de 6 mg de lutéine par jour préviendrait efficacement les risques de DMLA. Or cette pathologie est la première cause de cécité dans les pays occidentaux. En France, près d'un million de

personnes de 65 ans et plus en souffriraient. Réhabiliter, donc d'urgence le chou vert et les épinards, les deux meilleures sources de lutéine. Ils en apportent respectivement 22 et 10 mg pour 100 g. Quant à la zéaxanthine, présente dans ces mêmes légumes, son intérêt en termes de vision a été démontré. Chez les individus ayant beaucoup de cette caroténoïde dans le plasma, le risque de DMLA diminue de 93 % et celui de cataracte de 47 % par rapport à ceux qui en ont peu !

Toujours dans le cadre de la DMLA, le bêta-carotène joue également un rôle préventif important, en luttant contre l'oxydation des radicaux libres au niveau de la rétine. Une étude a même montré qu'une supplémentation en certaines quantités de caroténoïdes sous forme de bêta-carotène, ainsi qu'en vitamines C et E et en zinc, permettrait d'empêcher sa progression chez des patients présentant une forme évoluée de la maladie.

« En revanche, méfiez-vous des suppléments riches en oméga-3 », insiste le Pr Catherine Creuzot-Garcher. Chez les fumeurs, le bêta-carotène à haute dose pourrait favoriser le développement de cancers. L'idéal restant d'arrêter la cigarette : le tabac favorise le vieillissement prématuré de la peau comme des yeux, et multiplie le risque de DMLA jusqu'à cinq fois.

Les oméga-3 pour la rétine

Comme toutes celles du corps, les cellules rétiniennes sont en perpétuel renouvellement. Mais leur particularité est d'être très riches en lipides de type oméga-3, que l'organisme ne sait pas synthétiser. Plus elles en concentrent, plus les images se forment rapidement sur la rétine et meilleure est l'acuité visuelle.

Anti-inflammatoires, les oméga-3 luttent aussi contre la sécheresse oculaire.

« De plus, les risques de DMLA diminuent significativement lorsque l'alimentation comporte des huiles végétales, des oléagineux et des poissons gras, à raison de plus de deux fois par semaine, souligne notre spécialiste. Mais c'est surtout à l'équilibre entre les acides gras qu'il faut veiller. L'alimentation actuelle comporte trop d'oméga-6 par rapport aux oméga-3. Or, en excès, les oméga-6 ont tendance à avoir des effets délétères et à empêcher l'utilisation optimale des oméga-3 par l'organisme. »

Bilan : limitez l'huile de tournesol, grande pourvoyeuse d'oméga-6, et remplacez-la plutôt par des huiles de colza ou de soja.

Parmi les formules « magiques » que vous pouvez mixer en cuisine :

- Carottes râpées + cerneaux de noix + huile d'olive = bêta-carotène, oméga-3 et vitamine E.
- Avocat à la vinaigrette + jus de citron + huile de colza + vitamines C et E et oméga-3.
- Compote d'abricots + noix concasées = bêta-carotène, vitamine C et oméga-3.

Glaucome : pourquoi devez-vous penser au dépistage

« Contre-indiqué en cas de glaucome » : cette mention apparaît souvent sur les notices de vos médicaments. Mais avez-vous déjà pensé que vous pourriez être atteint de la maladie sans même le savoir ? Voici pourquoi il faut penser à dépister le glaucome.

Le glaucome évolue sans bruit

Le glaucome est une maladie du nerf optique liée le plus souvent à une augmentation anormale de la pression oculaire. Maladie redoutable, elle évolue silencieusement, sans douleur et vous ne présentez ni symptôme, ni perte de vision. On estime ainsi qu'une personne sur deux atteintes de glaucome reste dans l'ignorance jusqu'à ce qu'il soit trop tard : quand le champ visuel commence à diminuer, la vision perdue ne peut pas être regagnée.

Dépister le glaucome à 45 ans

Les causes précises du glaucome n'étant pas connues, on ne sait pas encore en guérir. Mais lorsque la maladie est dépistée suffisamment tôt, l'ophtalmologiste sait comment l'empêcher de progresser et de s'aggraver.

C'est pourquoi les médecins recommandent de se faire dépister dès 45 ans (40 ans si un membre de la famille est déjà atteint) pour ne pas risquer de devenir aveugle à cause d'un dépistage trop tardif, les morceaux du champ visuels perdus ne se récupèrent jamais.

Le dépistage se fait au cabinet de l'ophtalmologiste : celui-ci mesure la tension oculaire pour vérifier s'il n'y a pas d'hypertension, une élévation de la pression oculaire qui a pour conséquence d'écraser et dégrader le nerf optique. Il mesure également le champ de vision et vous fait un fond d'œil pour mieux voir l'état de votre nerf optique.

Glaucome : les avantages d'un dépistage précoce

Certes, il n'est pas encore possible de régénérer un nerf optique dégradé par le glaucome, mais lorsque la maladie est dépistée suffisamment tôt, elle est ralentie dans son évolution et empêche d'atteindre un stade trop handicapant.

Le traitement consiste, dans 80% des cas, à réduire la pression exercée sur le nerf optique à l'aide d'un collyre que vous installez dans les yeux plusieurs fois par jour, à heures régulières. Si le collyre ne donne pas de résultat, l'ophtalmologiste peut avoir recours au laser ou à la chirurgie, pour « drainer » le liquide qui fait pression sur le nerf optique.

Le glaucome est, ne le chahons pas, une maladie liée à l'âge, qui évolue lentement et progressivement. Sachant que l'on perd déjà 6 000 fibres visuelles par an, mettre un coup de frein au vieillissement accéléré de nos yeux grâce à une visite préventive chez l'ophtalmo peut être considéré comme une chance à saisir !

MIGRAINE OPHTALMIQUE

Comment la traiter ?

Des taches scintillantes qui envahissent le champ de vision, des objets qui se retrouvent la tête en bas... Les symptômes d'une migraine ophtalmique sont impressionnants ! Mais rassurez-vous, ils sont transitoires et sans conséquences.

Les enfants aussi en souffrent

C'est aujourd'hui une certitude, les enfants aussi souffrent de migraine : près d'un sur vingt est concerné.

Et lorsque ces derniers connaissent un épisode de migraine avec aura, ils peuvent vivre des phénomènes particulièrement étranges. L'un des signes les plus fréquents : l'hallucination auditive. L'enfant entend ses parents l'appeler par son nom alors que tout est silencieux. Quant aux autres hallucinations, elles sont : objets chez les adultes, visuelles ; objets qui s'allongent ou qui rétrécissent, paysages qui basculent à l'envers...

Quelle différence avec une migraine ?

Lors d'un épisode de migraine « classique », la douleur est au premier plan. Elle se localise d'un seul côté de la tête, on l'impressionne que « ça cogne ». La crise dure de quelques heures à deux ou trois jours et peut s'accompagner de nausées et/ou d'une intolérance à la lumière. En cas de migraine

ophtalmique, ce sont des symptômes visuels qui se manifestent dans un premier temps. La tache lumineuse est un grand classique de la migraine ophtalmique : les médecins appellent cela, le scotome scintillant. C'est comme un trou dans le champ visuel latéral, d'abord petit, entouré de crénelures scintillantes à la manière d'un filament électrique. Ce trou visuel semble peu à peu s'agrandir



et se manifeste aux deux yeux. Cela peut durer entre 10 mn et une demi-heure.

Dans d'autres cas de migraine dits « avec aura », c'est à-dire avec des signes annonciateurs du mal de tête, certains rapportent des troubles sensitifs, des fourmillements au bout des doigts qui remontent jusqu'au visage jusqu'à l'engourdir totalement. Ou encore, plus rarement, des troubles du langage : difficulté à trouver ses mots, inversion des mots, incapacité à parler. Dans 5% des cas, on constate même à une paralysie totale ou partielle d'un côté du corps.

Comment soigner une migraine ophtalmique ?

De nombreux facteurs peuvent être mis en cause dans une migraine ophtalmique. Et si l'on ne connaît pas vraiment l'origine de la migraine ophtalmique, on sait que c'est dans votre cerveau que ça se passe ! Les médecins ont noté également que plusieurs membres d'une même famille souffrent parfois de migraine ophtalmique et celle-ci serait peut-être une pathologie héréditaire. Ces crises, qui touchent plutôt les femmes, peu-

vent être occasionnées par le stress, certains aliments (le vin blanc...) une manège de sommeil, la faim, les règles ou encore la grossesse.

Comment la traiter ?

La plupart du temps, les migraines ophtalmiques ne sont pas fréquentes et se soignent avec un médicament « classique » contre les douleurs de maux de tête. Mais si cela revient trop souvent, il faut consulter votre médecin, qui vous enverra sans doute chez un neurologue spécialiste de la migraine.

Les 4 ennemis cachés des yeux

On sait tous qu'il faut se protéger avant de s'exposer au soleil, arrêter de fumer pour éviter les accidents cardio-vasculaires, manger moins sucré pour éviter le surpoids... mais on oublie souvent que nos yeux ont également besoin d'être protégés. Zoom sur les principaux ennemis de vos yeux.

Le tabac : le principal ennemi

Acroléine, toluène, acide cyanhydrique sont trois des substances que l'on trouve dans les cigarettes. Ce sont surtout trois substances particulièrement irritantes (l'acroléine fut longtemps utilisée dans le gaz lacrymogène) qui favorisent l'apparition de trois maladies oculaires : la cataracte, la DMLA et la dégénérescence du nerf optique. Inutile, donc, de vous faire un dessin : pour préserver la santé de vos yeux, il est temps d'arrêter de fumer !

Le sucre : un ennemi caché

Votre médecin vous a peut-être déjà expliqué que le diabète peut provoquer de très sérieux troubles oculaires, mais on ignore souvent que, sans être diabétique, avoir un peu trop de sucre dans le sang (ce qui peut arriver si vous êtes ce qu'on appelle un bec sucré) peut,



réter de fumer.

Le stress : un ennemi silencieux

Oui, vos yeux aussi peuvent souffrir du stress... voire d'un burn out ! Si vous travaillez à longeur de journée sur écran sans faire de pauses régulières et, qu'en plus, vous passez votre temps libre à surfer sur Internet à la recherche de la fabuleuse petite robe noire ou de derniers potins people, vous demandez à vos yeux de traiter un nombre d'information susceptibles de provoquer une grande fatigue.

À la longue, vos yeux n'arrivent plus à accommoder, et cela provoque des vertiges, des maux de tête, et parfois un début de myo-

pie. Essayez donc de moins solliciter vos yeux et n'hésitez pas à faire appel à un orthoptiste pour apprendre à faire des exercices de relaxation visuelle. Et en attendant, si vos yeux sont stressés, voici 6 recettes maison pour soulager les yeux.

Apprenez donc, petit à petit, à manger moins sucré. Et si le sucre vous mène sur le pour, remplacez-le et celle-ci sera peut-être une pathologie héréditaire. Ces crises, qui touchent plutôt les femmes, peu-

Le soleil : un ennemi trop souvent négligé

Si l'on pense à protéger les yeux de son enfant derrière des lunettes de soleil, on oublie bien souvent que nos rétines à nous sont également sensibles aux ultraviolets, et plus particulièrement aux UVA.

Pour résumer : si vous ne pensez pas à cacher vos yeux derrière des verres filtrants anti UVA, surtout l'été en cas de forte luminosité et l'hiver à la montagne, non seulement vous risquez d'attraper (sur le moment) un coup de soleil de l'œil, mais en plus vous risquez de développer une cataracte ou une DMLA précoce.

VENEZUELA

La présidente par intérim tient son premier conseil des ministres

La présidente par intérim du Venezuela, Delcy Rodríguez, a tenu, dimanche, son premier conseil des ministres après la capture du président, Nicolas Maduro, par les États-Unis, a rapporté la télévision publique.



La veille, la cour suprême du Venezuela a chargé Mme Rodríguez, qui était jusque-là la vice-présidente de M. Maduro, d'assumer la charge de présidente par intérim. Le préambule de la réunion, diffusé par la chaîne publique Venezolana de Television, indique

qu'elle a eu pour objectif "d'aborder les lignes stratégiques définies dans le cadre de l'état d'urgence décrété par le gouvernement vénézuélien".

Mme Rodríguez a formé le même jour un comité chargé d'œuvrer à la libération de M. Maduro.

CAMBODGE - THAÏLANDE

Pékin salue la mise en œuvre progressive du cessez-le-feu

La Chine se réjouit de voir que l'accord de cessez-le-feu entre le

Cambodge et la Thaïlande est progressivement mis en œuvre, a dé-

claré lundi un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères. En réponse à une question posée lors d'un point presse quotidien, le porte-parole Lin Jian, cité par l'agence de presse Chine nouvelle, a déclaré que la Chine espérait que le Cambodge et la Thaïlande pourraient continuer à aller de l'avant, renforcer le dialogue et la communication, garantir conjointement un cessez-le-feu complet et durable, rétablir progressivement la confiance et améliorer leurs relations.

"Cela correspond aux intérêts fondamentaux et à long terme des peuples cambodgien et thaïlandais et répond aux attentes de la communauté internationale", a indiqué M. Lin.

IRAK

44 candidats en lice pour l'élection présidentielle

Le président du parlement irakien, Haibat al-Halbousi, a indiqué lundi que 44 candidats s'étaient inscrits pour se présenter à l'élection présidentielle de 2026.

"Le nombre de candidats à la présidence a atteint 44", a souligné le président du parlement irakien dans des déclarations relayées par l'agence de presse nationale (INA).

Il a précisé que la période de dépôt des candidatures se terminera au plus tard lundi.

L'Irak a tenu des élections législatives le 11 novembre, le sixième scrutin depuis 2003.



Les membres du parlement sont chargés d'élire le président et d'accorder leur confiance au gouvernement.

Selon la Constitution irakienne, les législateurs doivent élire un nouveau président du pays parmi les candidats à la majorité des deux tiers de ses membres, et le président ne pourra exercer que deux mandats de quatre ans.

Une fois élu, le nouveau président demandera à la plus grande alliance parlementaire de nommer un premier ministre désigné pour former un gouvernement dans les 30 jours.

MALAISIE

Anwar Ibrahim veut limiter à 10 ans le mandat du Premier ministre

Le Premier ministre malaisien Anwar Ibrahim a annoncé lundi qu'un projet de loi serait présenté au parlement cette année afin de limiter le mandat du chef du gouvernement du pays à un maximum de dix ans.

"Nous allons présenter un projet de loi visant à limiter le mandat du Premier ministre, chef de l'exécutif, à 10 ans maximum, soit deux mandats complets", a-t-il déclaré dans une annonce à l'occasion de la nouvelle année.

Le Parlement malaisien doit tenir sa première session de l'année plus tard en janvier. Anwar Ibrahim n'a pas précisé quand le projet de loi serait déposé.

En Malaisie, une monarchie constitutionnelle, il n'existe actuellement aucune limite au nombre de mandats pour le poste de chef de gouvernement.

Par ailleurs, Anwar Ibrahim a annoncé que le gouvernement allait également présenter au parlement deux autres projets de loi: un sur la liberté d'information et un autre visant à mettre en place un médiateur pour renforcer la lutte contre la corruption.

LIBAN

Deux personnes tombent en martyrs dans une frappe de l'armée sioniste

Deux personnes sont tombées en martyrs dimanche dans un bombardement de l'armée sioniste sur le sud du Liban, ont annoncé les autorités libanaises.

Selon le ministère de la Santé libanais, les deux personnes avaient été tuées dans une "frappe de l'ennemi" sioniste sur leur véhicule près de la ville de Jmaïmeh.

En violation du cessez-le-feu conclu en novembre 2024, l'armée sioniste continue de mener régulièrement des frappes sur le territoire libanais.

Au moins 350 personnes ont été tuées par des tirs sionistes au Liban depuis le cessez-le-feu, selon un bilan basé sur les chiffres du ministère libanais de la Santé.

BIRMANIE

Le Parti de l'union, de la solidarité et du développement en tête dans la première phase du scrutin

Le Parti de l'union, de la solidarité et du développement (USDP) a remporté 90% des sièges à la chambre des représentants de Birmanie lors de la première phase des élections législatives qui ont débuté fin décembre, ont annoncé ce week-end les médias d'Etat.

L'USDP a remporté 87 des 96 sièges de la chambre basse, selon les résultats partiels de la Commission électorale de l'Union (UEC), publiés samedi et dimanche dans les médias d'Etat.

Six partis représentant des minorités ethniques ont remporté neuf sièges au total, selon la même source. La première phase du scrutin a débuté dimanche 28 décembre à Rangoun, Mandalay et Naypyidaw, entre autres. Deux autres phases sont prévues les 11 et 25 janvier.

P A L E S T I N E

Sept pays européens condamnent la décision de l'entité sioniste de couper l'eau et l'électricité à l'UNRWA

Sept pays européens ont condamné lundi la décision de l'entité sioniste de couper l'eau, l'électricité et les communications dans les installations gérées par l'agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA).



"De telles actions sapent le mandat de l'ONU, violent le droit international et contreviennent aux conclusions de la Cour internationale de justice (CIJ), tout en entraînant de graves conséquences humanitaires pour la population civile palestinienne et les réfugiés", indique un communiqué conjoint de l'Islande, de l'Irlande, du Luxembourg, de Malte, de la Norvège, de la Slovaquie et de l'Espagne. Les pays

européens ont sommé l'entité sioniste de veiller à ce que les ONG internationales "continuent d'être autorisées à opérer à Gaza et que toute radiation soit stoppée".

Ils ont, en outre, insisté sur le fait que le travail de l'ONU, en particulier de l'UNRWA, ainsi que celui d'autres organisations humanitaires et ONG, est "essentiel" pour faire face à la situation humanitaire catastrophique à Gaza. "Nous soulignons

l'obligation de garantir un accès humanitaire complet, sûr et sans entrave et de permettre le fonctionnement continu des opérations humanitaires des Nations Unies et de leurs partenaires, conformément au DIH (droit international humanitaire) et aux obligations juridiques internationales pertinentes", ajoute le communiqué. "Le respect des privilèges et immunités des Nations Unies et du droit international humanitaire est impératif", poursuit le texte.

La semaine dernière, le parlement sioniste a approuvé des amendements à la loi visant à mettre fin aux opérations de l'UNRWA, bloquant ainsi la fourniture d'électricité et d'eau aux installations de l'agence onusienne.

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza a fait 71.386 martyrs et 171.264 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon le dernier bilan provisoire des autorités sanitaires palestiniennes.

Ghaza : deux martyrs suite à l'effondrement d'un immeuble endommagé par des frappes sionistes

Deux Palestiniens sont tombés en martyrs lundi, dans l'effondrement d'un immeuble résidentiel endommagé lors de précédentes attaques sionistes dans le centre de la bande de Gaza, a indiqué la Défense civile.

Les équipes de la protection civile ont retrouvé les corps d'un père et de son fils de 8 ans sous les débris d'un immeuble de quatre étages, qui s'est effondré dans le camp de réfugiés de Maghazi, a précisé la Défense

civile, qui fait également état de cinq blessés.

Les opérations de recherche se poursuivent afin de retrouver d'autres personnes présumées piégées sous les débris du bâtiment, a ajouté la même source.

Selon la Défense civile, la structure du bâtiment avait subi des dommages lors de précédents bombardements sionistes et s'est complètement effondrée suite à de nouvelles frappes ayant ciblé les zones Est du camp de Ma-

ghazi. Ces derniers jours, l'armée sioniste a intensifié ses frappes aériennes et ses opérations de démolition dans l'est de la bande de Gaza. En décembre, des dizaines d'immeubles résidentiels endommagés lors de précédentes frappes sionistes se sont effondrés pendant une violente tempête hivernale, faisant plusieurs martyrs et blessés.

De nombreux Palestiniens ont été contraints de se réfugier dans des bâtiments à la structure pré-

caire en raison des destructions généralisées à Gaza, tandis que l'entité sioniste a restreint l'entrée des maisons mobiles et des matériaux de construction nécessaires à la reconstruction.

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza a fait 71.386 martyrs et 171.264 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon le dernier bilan provisoire des autorités sanitaires palestiniennes.

Opération militaire sioniste en Cisjordanie occupée: 12.000 enfants "en situation de déplacement forcé" (UNRWA)

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a déclaré que plus de 12.000 enfants palestiniens vivent en situation de "déplacement forcé" en Cisjordanie occupée, en raison de l'opération militaire sioniste en cours dans les gouvernorats du nord.

Depuis le 21 janvier 2025, l'armée d'occupation mène une opération militaire dans le nord de la Cisjordanie qui a débuté dans le camp de Jérine puis s'est étendue aux camps de Nur Shams et de Tulkarm.

L'agence onusienne a déclaré sur les réseaux sociaux que "plus de 12.000 enfants vivent toujours en situation de déplacement forcé en Cisjordanie".

Et d'ajouter qu'en février 2025, elle avait lancé un programme d'éducation d'urgence pour les enfants déplacés du nord de la Cisjordanie, afin d'assurer la continuité de leur éducation, grâce à des espaces d'apprentissage temporaires, à l'enseignement à distance et à la fourniture d'un soutien psychologique et social.

L'agence onusienne a noté qu'environ 48.000 enfants palestiniens étudient dans ses écoles en Cisjordanie.

Depuis le début de la guerre génocidaire sioniste contre la bande de Gaza le 7 octobre 2023, qui a duré deux ans, l'armée sioniste et les colons ont intensifié leurs agressions en Cisjordanie occupée, notamment le meurtre de citoyens palestiniens, la démolition de maisons et le déplacement de leurs propriétaires, ainsi que l'expansion de la construction de colonies.

Ghaza: un citoyen palestinien tombe en martyr et un enfant blessé dans des agressions sionistes

Un citoyen palestinien est mort en martyr après avoir succombé à ses blessures causées lors d'un précédent bombardement aérien sioniste dans le sud de la bande de Gaza, et un enfant a été blessé par une frappe de drone de l'armée d'occupation dans

la ville de Khan Younes, dans le sud de l'enclave palestinienne, a rapporté lundi l'agence de presse Wafa. Selon Wafa, le citoyen Naji Suleiman Ibrahim Qudaih est décédé des suites de blessures subies dans une frappe sioniste qui a ciblé précédemment

la zone d'Al-Mawasi, à l'ouest de la ville de Khan Younis. Par ailleurs, un enfant de 14 ans a subi ce lundi des blessures modérées après avoir été pris pour cible par un drone sioniste à proximité du rond-point de Bani Suheila, à l'est de Khan You-

nis. Des avions d'occupation ont également mené plusieurs raids aériens aux alentours de l'hôpital indonésien dans le nord de la bande de Gaza, provoquant la peur et la panique parmi les citoyens et le personnel médical, selon Wafa.

Liberté de la presse en Palestine occupée: le syndicat des journalistes palestiniens recense près de 100 violations sionistes en décembre

Le Syndicat des journalistes palestiniens a recensé 99 violations de la liberté de la presse commises par les forces d'occupation sionistes contre des journalistes au cours du mois de décembre 2025, rapporte dimanche l'agence palestinienne Wafa.

Le bilan illustre une escalade systématique de la répression contre la presse palestinienne, visant non seulement les reporters sur le terrain, mais également leurs familles et leurs infrastructures professionnelles.

Selon le rapport mensuel sur la situation de la liberté de la presse, cette campagne de harcèlement et d'intimidation traduit une politique coordonnée de l'occupation pour museler la couverture journalistique et empêcher la documentation des crimes sur le terrain.

Le bilan du mois de décembre fait, ainsi, état de l'assassinat d'un journaliste en plein exercice de son métier sur le terrain, alors que deux autres ont été blessés à la suite de bombardements et de tirs ciblés.

Deux membres de familles de journalistes ont été également tués durant ce mois de décembre, soulignant l'extension des violences aux proches dans le cadre d'une politique de punition collective.

Le syndicat rappelle que ces pratiques constituent "une violation grave du droit international humanitaire, notamment de l'article 79 du protocole additionnel I aux Conventions de Genève, qui protège les journalistes en zones de conflit", et qualifie ces actes de "meurtres extrajudiciaires".

Evoquant les entraves à la couverture et l'intimidation sur le terrain, le bilan recense 48 cas de détention ou d'empêchement de couvrir l'actualité, 15 agressions utilisant des grenades lacrymogènes, assourdissantes ou tentatives de renversement délibérées, ainsi que 9 menaces avec armes et 6 menaces verbales directes.

"Ces chiffres révèlent une stratégie systématique visant à transformer les lieux de reportage en zones à haut risque", en particulier à Gaza, Al-Qods, Al-Khalil, Jérine et Ramallah, pour forcer les journalistes à se retirer, déplore le syndicat dans son bilan qui énumère de nombreux autres cas de violences physiques et matérielles, d'arrestations et de pressions judiciaires exercées sur les journalistes.

Le syndicat estime que "ces violations cumulées constituent des crimes de guerre selon le droit international" et appelle la communauté internationale, les organismes onusiens et les organisations de défense de la liberté de la presse à "intervenir d'urgence pour protéger les journalistes palestiniens et garantir l'accès à une information libre et sécurisée".

80 colons sionistes prennent d'assaut l'esplanade d'Al-Aqsa

Au moins 80 colons sionistes ont pris d'assaut lundi l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville d'El-Qods occupée, sous la protection des forces d'occupation sionistes, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les colons, qui se sont introduits dans l'enceinte de la mosquée par groupes, ont accompli des rituels talmudiques et provocateurs dans ses cours, a précisé l'agence Wafa, qui cite des sources locales.

Troisième Lieu-Saint de l'Islam, la mosquée Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et soldats sionistes.

Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

ORAN

Célébration culturelle riche et variée à l'occasion du Nouvel An amazigh

Le Musée public national d'art moderne et contemporain "MAMO" d'Oran organisera des activités riches et variées dans le cadre de la célébration culturelle, artistique et patrimoniale, du Nouvel An amazigh 2976, et ce du 8 au 18 janvier, a indiqué cet établissement muséal.

Cette manifestation, organisée par l'association culturelle "Wahyou El Mothaqafine" en coordination avec le musée "MAMO", comprend un ensemble d'activités culturelles et artistiques visant à valoriser le patrimoine culturel amazigh et à renforcer la dynamique de la scène culturelle et artistique de la ville d'Oran, capitale de l'Ouest du pays, a déclaré à l'APS le directeur du Musée d'art moderne et contemporain, Baraka Djamel-Eddine.

Cet événement culturel, qui verra la participation de 60 exposants parmi des artisans et des artistes plasticiens, ainsi que de 20 associations culturelles, comprendra l'organisation d'une exposition mettant en valeur le patrimoine culturel amazigh, des espaces dédiés à l'artisanat et aux produits des industries traditionnelles, d'autres consacrés à la mémoire nationale, en plus d'un stand spécial de photographies documentant les célébrations de "Yennayer", ainsi que des espaces réservés aux industries créatives contemporaines.

Le programme prévoit également des ateliers pédagogiques dans les domaines du dessin, de la sculpture et de la calligraphie, ainsi que des activités éducatives destinées aux enfants.

Des spectacles artistiques inspirés du patrimoine culturel amazigh seront également proposés, en plus de l'organisation de colloques culturels et de conférences portant sur cet héritage culturel, animés par des enseignants universitaires.

L'événement sera aussi marqué par des défilés de costumes traditionnels, des rencontres patrimoniales oranaises et des séances littéraires animées par des associations activant dans les domaines de la littérature et de la culture.

La revue "perspectives cinématographiques" revisite le cinéma algérien et la mémoire nationale

La revue "Afak Cinémaïya" (perspectives cinématographiques), publiée par le Laboratoire de l'indexation des films révolutionnaires dans le cinéma algérien de l'Université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella, propose dans son numéro 18, un ensemble de contributions abordant la relation entre le cinéma algérien et la mémoire nationale et son rôle dans sa préservation à l'ère du développement technologique et des moyens de communication modernes.

Dans un article intitulé "Le cinéma algérien et la mémoire", la revue met en évidence le rôle du cinéma en tant que réservoir intellectuel, cognitif et créatif, rassemblant l'ensemble des événements et faits liés à la société algérienne. Cela a permis aux cinéastes de s'en inspirer pour réaliser des films qui se sont distingués aux niveaux arabe et international.

Une autre étude, intitulée "Le cinéma entre représentation et transformation : enjeux de l'identité et de la mémoire à l'ère de la mondialisation et de l'intelligence artificielle", met en lumière le rôle du cinéma dans la production de la conscience collective et la sauvegarde de la mémoire, en insistant sur la contribution du cinéma algérien à la documentation de l'histoire et à la préservation de l'identité nationale, malgré la large diffusion des technologies modernes.

La revue comprend également des communications scientifiques portant sur les principales œuvres artistiques algériennes inspirées de l'histoire nationale, l'importance de l'exploitation du patrimoine dans les productions télévisuelles en tant que source essentielle pour les scénaristes et les réalisateurs, ainsi que le rôle du cinéma de la diaspora pour faire connaître l'identité algérienne au monde à travers des œuvres cinématographiques remarquables.

Le lecteur trouvera également diverses études scientifiques traitant de thèmes tels que "Le scénario entre narration romanesque et récit cinématographique" et "Le cinéma et les autres supports artistiques", en plus de sujets liés à la créativité artistique et aux technologies modernes.

FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA Les inscriptions des films ouvertes

La direction du Festival du film méditerranéen d'Annaba a annoncé, dimanche dans un communiqué, l'ouverture, du 8 janvier au 28 février 2026 via la plateforme numérique officielle FilmFreeway, des inscriptions en vue de la participation à la 6ème édition de cet événement culturel.

Le document indique que la participation à ce rendez-vous cinématographique, devenu un événement culturel majeur au niveau national et méditerranéen, inclut les films longs et courts métrages de fiction, ainsi que les films documentaires produits dans les pays du bassin méditerranéen et en dehors.

Le communiqué souligne également que la 6ème édition "ambitieusement d'attirer des productions cinématographiques de qualité, correspondant à l'identité artistique du Festival et reflétant la diversité des expériences créatives méditerranéennes, tout en veillant à soutenir les œuvres traitant de questions humaines et culturelles contemporaines".



Le Festival du Film méditerranéen d'Annaba poursuit le renforce-

ment de son ouverture internationale et la consolidation de sa place sur la carte des festivals dédiés au 7ème art, tout en contribuant à dynamiser la scène culturelle et à créer un espace de dialogue cinématographique et d'échange d'expériences entre réalisateurs, producteurs et professionnels, selon le même document. La direction du Festival appelle également, dans son communiqué, tous les cinéastes, producteurs et distributeurs à soumettre leurs œuvres dans les délais impartis, soulignant que la prochaine édition sera "prometteuse et distinguée en termes de programmation, de contenu et d'organisation".

SIDI BEL-ABBES

Les bibliothèques publiques célèbrent la Journée mondiale du braille

Les bibliothèques publiques de la wilaya de Sidi Bel Abbès, à leur tête la Bibliothèque principale de lecture publique "Mohamed El Kabati", poursuivent les activités organisées à l'occasion de la Journée mondiale du braille, célébrée le 4 janvier de chaque année.

S'étalant tout au long de la semaine en cours, cette manifestation se caractérise par une série d'initiatives visant à promouvoir la culture de l'inclusion et à renforcer le droit d'accès au savoir au profit des personnes non voyantes et malvoyantes, a indiqué la directrice de la bibliothèque, Ouarda Hakimi.

Mme Hakimi a précisé que ces activités s'inscrivent dans le cadre de la vulgarisation du braille et de la valorisation de son importance en tant qu'outil fondamental de communication et d'apprentissage. Elle a souligné que la bibliothèque s'emploie, à travers ce programme, à faire de l'espace de lecture publique un lieu ouvert et inclusif, accessible à toutes les ca-

tégories de la société, en particulier aux personnes à besoins spécifiques.

Dans ce cadre, une rencontre-débat a été organisée avec la participation d'enseignants, de chercheurs et de représentants de la société civile. Les échanges ont porté sur les perspectives d'avenir des personnes non voyantes, en mettant l'accent sur la nécessité de renforcer la coordination entre les institutions culturelles et les associations actives, afin de favoriser l'intégration de cette catégorie dans la vie culturelle et intellectuelle.

Les activités de la semaine, auxquelles prend part le président de l'Association de wilaya des non-voyants, Ben Allouti Bouabdallah, portent également sur les mécanismes de soutien à la lecture en braille ainsi que sur l'enrichissement des fonds des bibliothèques publiques en ouvrages destinés à cette catégorie.

La directrice de la bibliothèque a ajouté que ces initiatives se pour-

suivront dans les bibliothèques de lecture publique à travers les différentes communes de la wilaya, notamment à la bibliothèque "Moudjahid Chellali Laâradj" de la commune de Tenira. Cette dernière a mis en place un programme de sensibilisation comprenant des expositions de livres en braille, des ateliers destinés aux enfants et des actions de proximité visant à promouvoir les valeurs de solidarité et d'entraide sociale.

Parallèlement à ces activités, inscrites dans le cadre du programme du ministère de la Culture et des Arts en faveur de la promotion de la culture de l'inclusion et de l'accès au savoir pour les personnes non voyantes, des initiatives solidaires ont été enregistrées, notamment le don de livres et de Corans en braille aux bibliothèques publiques, traduisant une prise de conscience croissante de l'importance du soutien à cette catégorie et de la garantie de son droit à la lecture et au savoir.

MASCARA

Riche programme artistique à l'occasion de la célébration du Nouvel An amazigh

La Maison de la culture "Abi Rass Ennaciri" de Mascara a élaboré un riche programme artistique à l'occasion de la célébration du Nouvel An amazigh "Yennayer", a-t-on appris, lundi, auprès de cet établissement culturel.

Ce programme, concocté en coordination avec la direction de la Culture et des Arts, comprend l'organisation d'expositions dédiées aux us et coutumes liés à la célébration du Nouvel An amazigh dans la wilaya de Mascara, ainsi que d'autres mettant en valeur les produits artisanaux faisant la renommée de la région, notamment les habits traditionnels et les articles confectionnés à base d'alfa et de doum. Il prévoit également une exposition de tableaux à l'huile illustrant les différentes facettes de la célébration de cette authentique fête patrimoniale, précise la même source.

Le programme, qui sera lancé à partir de mercredi prochain à la Maison de la culture et sur la place "Vivre ensemble en paix", dans la ville de Mascara, inclut

aussi l'organisation de soirées musicales de styles gnawi et berbère, animées par les troupes "Aïssoua" de Mascara et "Attarab Al-Assil" de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a-t-on fait savoir de même source.

A cette occasion, des spectacles folkloriques seront également présentés par la troupe "Sidi Bel" de Mascara et l'Association folklorique de wilaya "Baroud et musique".

Deux veillées populaires traditionnelles (Gaâda) sont aussi prévues, au cours desquelles seront exposées les différentes traditions et coutumes liées à la célébration du Nouvel An amazigh dans la région, avec la participation de l'Association de wilaya de la communication et de l'artisanat traditionnel.

Le même programme, qui s'étalera sur une semaine, comprend également l'organisation d'un atelier de formation consacré au dessin numérique de bijoux traditionnels.

COMMÉMORATION

Bataille d'Aït Yahia Moussa, une des pages glorieuses de la Guerre de libération nationale

La bataille d'Aït Yahia Moussa (Tizi-Ouzou), qui a eu lieu le 6 janvier 1959, demeure une des pages les plus glorieuses de la Guerre de libération nationale et rappelle la détermination d'un peuple à se libérer du joug colonial et à recouvrer sa liberté et sa souveraineté.

Lors de cette bataille, 700 moudjahidine et 100 moussebeline ont réussi à infliger d'énormes pertes à 45.000 soldats français, appuyés par l'aviation et des tirs de napalm, selon les témoignages de moudjahidine et un document du Musée régional du moudjahid de Tizi-Ouzou.

En début de l'année 1959, la localité d'Aït Yahia Moussa, située dans la zone IV de la wilaya III historique, s'appropriait à marquer l'histoire. L'ennemi, ayant eu vent d'une réunion des hauts dirigeants de l'Armée de libération nationale (ALN) devant se tenir au domicile de Krim Belkacem, au village de Thizra Aissa, notamment avec les colonels Amirouche Aït Hamouda (wilaya III historique) et M'hamed Bougara (wilaya IV), a mis au point une opération d'envergure. L'objectif était de capturer ou d'éliminer des membres du commandement de la Révolution.

Pour ce faire, 45.000 soldats ont été mobilisés, en plus des troupes stationnées dans les postes avancés et des renforts provenant de localités voisines, selon le document du musée.

Des moudjahidine qui avaient participé à cette bataille, dont Rabah Bendif de Tadmaït (décédé), ont raconté que grâce à la vigilance des sentinelles de l'ALN, postées sur les crêtes, l'arrivée des troupes françaises a été immédiatement signalée.

Face à l'ampleur de l'encerclement, une opération d'exfiltration de hauts



responsables militaires de l'ALN et de documents sensibles vers la forêt de Boumahni a été décidée et menée avec succès, déjouant ainsi le plan initial de l'ennemi.

Le combat s'est engagé au matin du 6 janvier et selon le témoignage de feu Rabah Bendif, l'affrontement a été d'une violence extrême. Pour contrer l'artillerie lourde et l'usage massif du napalm, les chefs militaires de l'ALN ont adopté une stratégie de contact direct: le combat au corps-à-corps.

Dans un témoignage recueilli il y a quelques années, feu Chettabi Hocine, ancien chef de front, blessé lors de cette bataille, avait confié que son chef mili-

taire, le lieutenant Mohand Oulhadj de Tafoughalt (zone IV), ayant constaté que les troupes françaises commençaient à reculer pour laisser place à l'artillerie et à l'aviation, avait donné l'ordre à sa compagnie d'engager un combat au corps-à-corps.

Dans l'après-midi du même jour, un chef de bataillon français a été éliminé par les moudjahidine. Il s'agissait du capitaine parachutiste Graziani qui avait sur lui un poste émetteur pour communiquer avec les dirigeants de l'opération. Il a été neutralisé lors d'un corps-à-corps par le moudjahid Rekam El Hocine.

La rupture de la transmission radio

entre ce chef de bataillon et ses supérieurs a plongé l'état-major de l'ennemi dans la panique. Pensant que tout le bataillon a été neutralisé, les forces coloniales recourent aveuglément à l'utilisation du napalm et de l'artillerie, allant jusqu'à brûler leurs propres soldats dans la confusion totale, avaient témoigné Rabah Bendif et Chettabi Hocine.

Les combats se sont suivis jusqu'au soir et avant de se replier, l'armée coloniale avait tenté une ultime ruse en allumant des feux pour simuler le maintien de ses positions, mais les patrouilles de reconnaissance de l'ALN ont réussi à déjouer le piège.

Le bilan de cette bataille témoigne de l'héroïsme des moudjahidine. Selon le document du Musée régional du moudjahid, 391 moudjahidine sont tombés en martyrs, alors que l'ennemi français a subi des pertes énormes avec 1.200 entre soldats et officiers éliminés, dont le capitaine Graziani et le lieutenant Chassin, en plus d'un nombre important de blessés.

Soixante-sept ans après, la bataille d'Aït Yahia Moussa demeure un symbole d'une foi inébranlable en la liberté, où la stratégie mise en place par l'ALN et le courage des moudjahidine ont triomphé face à la puissance de l'arsenal et au nombre important de soldats et d'officiers déployés par l'ennemi.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE GHARDAÏA
DAIRA DE BERRIANE
NIF: 099047015053229.

Le président de La commune de Berriane wilaya de GHARDAÏA lance un avis d'appel d'offres avec exigence des capacités minimales N° : 13/2025 concernant le

PROJET : Réalisation et extension du réseau de gaz naturel pour les quartiers :

Lot n° 01: Balouh 1, 2 et 3.

Lot n°02 : Lotissement 61 lots à Chelkh Ameur, lotissement 250 lots à Chelkh Ameur (Programme spécial 2009), ainsi que le raccordement de la mosquée ongue Errala et les quartiers adjacents.

Lot n°03 : Lotissement 61 lots à El Madagh et lotissement 250 lots à El Madagh

Les Soumissionnaires Intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du secrétariat du Président de l'AP de la commune Berriane Contre Paiement de 10000.00 DA chez le trésorier communal et secteur sanitaire de Berriane Les offres, doivent comporter : un dossier de candidature, une offre technique, et une offre financière.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Déclaration de candidature (selon le modèle ci-joint) signé, visé et daté. Déclaration de probité signé (selon le modèle ci-joint), visé et daté.
- Les statuts pour les sociétés.
- Copie de registre de commerce
- Attestation d'Homologation (D) délivrer par sonalgaze.
- E'ROLE-CNAS- CASNOS- CACOPATH.
- Copie des bilans de l'année (2022,2023,2024) visé par les services des impôts ou cz20 contient chiffre d'affaires 2022/2023/2024.
- Liste des moyens humains avec pièces de justificatifs demandées dans le cahier des charges.
- Liste des moyens matériels avec pièces de justificatifs demandées dans le cahier des charges.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Attestations de bonne exécution pour la réalisation et le raccordement au réseau de gaz naturel sur un linéaire de 12 km, délivré par la société SONELGAZ.
- Ordre de service (ODS) de réalisation et de raccordement au réseau de gaz naturel, délivré par la société SONELGAZ depuis moins de six (06) mois à compter de la date d'ouverture des plis
- Ordre de versement (prix des documents).

Offre technique :

- Déclaration à soucrire (selon le modèle ci-joint) signé visé et daté.

- Planning d'exécution dument signé, vise et date.
- Le mémoire technique (selon le modèle ci-joint) signé, vise et date. Le cahier des charge signé, vise et date.

Offre financière

- Lettre de soumission (selon le modèle ci-joint) signée visé et datée.
- Bordereau des prix unitaires (selon le modèle ci-joint) signé et visé.
- Devis Quantitatif et Estimatif (selon le modèle ci-joint) signé et visé.

Les dossiers de candidature, offre technique et offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre.

Ainsi que la mention (dossier candidature) (offre technique) (offre financière) selon le cas ces enveloppes sont mises dans un autre enveloppe cachetée et Anonyme comportant la mention suivante :

***ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation de offre* - A monsieur le p/APC de la commune de Berriane**

APPEL D'OFFRES AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 13 /2025

Réalisation et extension du réseau de gaz naturel pour les quartiers :

Lot n°01 : Balouh 1, 2 et 3.

Lot n°02 : Lotissement 61 lots à Chelkh Ameur, lotissement 250 lots à Chelkh Ameur (Programme spécial 2009), ainsi que le raccordement de la mosquée ongue Errala et les quartiers adjacents.

Lot n°03 : Lotissement 61 lots à El Madagh et lotissement 250 lots à El Madagh

Toutes les offres devront être déposées le dernier jour de la date limitée du dépôt des offres de 10:00 à 10:30 au la commission d'ouverture de plis et d'évaluation de la commune de Berriane. La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à partir de premier parution du présent avis dans le BOMOP ou les journaux nationaux. L'ouverture des plis sera lieu le dernier jour de dépôt des offres à 10h30 à séance publique au siège de l'apc de Berriane les soumissionnaires sont invités à assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours plus la durée de préparation des offres à compter de la date d'ouverture des plis.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

WILAYA DE BISKRA

N.I.F 424024000007248

Route de Batna en face de l'ancienne gare routière Biskra

MISE EN DEMEURE N°02

- Suite au marché n° 235/2025 du 23/04/2025 visé par Le Contrôleur Budgétaire sous le n° 490/2025 du

24/04/2025 Approuvé par le maitre d'ouvrage sous le n°78/623/2025 le 24/04/2025, portant sur la réalisation

d'un Ecole primaire type 2 "N° 01" au niveau du site des 1050 logements POS N°31 Extension Nord,

Commune de Biskra, Wilaya de Biskra (Cite d'habitat intégrées 2025) lot n°01 : bloc Administratif + Bloc

pédagogique +VRD+ Clôture . Avec Un délai d'exécution de (176) jours , d'un montant de : 134 989 244,50

DA confié Le gérant de L'entreprise de bâtiment et tout corps d'état "Aba Abdellah " domicile cité Bab Eldarb

N°24 Commune de Biskra

- Vu l'ordre de service notifié le 24/04/2025 sous le n°78/2025

- Vu le pv du constat de bureau d'étude en date du 15/12/2025 qui signalant un retard dans les travaux qui ne dépasse pas 80/

- Le gérant de L'entreprise de bâtiment et tout corps d'état "Aba Abdellah " domicile cité Bab Eldarb n°24

Biskra et mise en demeure N°02 pour renforcer le chantier et rattraper le retard par l'approvisionnement et Les

moyens humains, par équipe (3x8), sachant que le projet sera livré le avant le 31/10/2025 dans un délai de 08

jours est Accordé à l'entreprise à compter de la première Parution de la présente mis en demeure dans les

Quotidiens de presse, faute de quoi de mesures coercitives seront appliquées à l'encontre de L'entreprise dont

une résiliation aux torts exclusifs.

CROSS-COUNTRY / CHAMPIONNATS ARABES TOUTES CATÉGORIES

Six épreuves au menu de l'édition 2026 en Irak

Six courses (3 chez les messieurs et 3 chez les dames) sont inscrites au programme des prochains championnats arabes de cross-country, prévus le 24 janvier courant, dans la ville historique de Ninive (Irak).

Les seniors de plus de 20 ans (messieurs et dames) concourront sur une distance identique de 10 km, alors que les moins de 20 ans (garçons) concourront sur 8 km au moment où les filles de la même catégorie d'âge n'en feront que six. Idem chez les moins de 17 ans, où les garçons seront appelés à parcourir 6 km, au moment où les filles de la même catégorie d'âge n'en feront que quatre, a détaillé l'instance arabe.

La Direction technique de la Fédération algérienne d'athlétisme (DTN/FAA) a convoqué quatorze athlètes (garçons et filles), relevant des catégories U18 et U20, pour un stage de sélection, en prévision de cette 28e édition des championnats arabes de cross-country.

Il s'agit de Yasser Amraoui,

Zakaria Bouguetaya, Abdelmoumène Boutebia, Abdeldjalil Dellaoui, Abdallah Houssein Khabez, et Abdelmoumène Zakaria Zina-Raggoua chez les U18 (garçons), ainsi que Hadjer Bouaïssi, Rinès Hadj-Chérif, Rit-edj Hammam, Hadil Kamiri, Randa Mouici et Hadil Samai chez les U18 (filles), alors que les deux autres athlètes convoquées, à savoir : Karima Achiche Hassna Benouadah relèvent de la catégorie des U20.

La DTN a expliqué avoir choisi ces athlètes en fonction des bons résultats qu'ils ont obtenus dernièrement et qui lui avaient servi de critère de sélection, en attendant d'arrêter la liste finale des candidats qui seront engagés dans la compétition. Selon les organisateurs, 14 pays ont confirmé leur parti-



icipation à cette 28e édition des Championnats arabes de cross-country : Algérie, Irak (pays hôte), Tunisie, Egypte, Arabie

saoudite, Qatar, Emirats arabes unis, Bahreïn, Maroc, Sultanat d'Oman, Jordanie, Syrie, Palestine et Liban. La compétition

était initialement prévue le 20 janvier, avant d'être décalée de quatre jours, pour des raisons liées à l'aspect organisationnel.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE TAEKWONDO JUNIORS ET HANDISPORT

Chlef accueillera la compétition les 10 et 11 janvier

Le Championnat d'Algérie de taekwondo individuel en kyorugi juniors et handisport aura lieu les 10 et 11 janvier à la salle omnisports de Ténès, dans la wilaya de Chlef, a-t-on appris, lundi, auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAT) Cette compétition de sport de combat, organisée par la ligue de wilaya de taekwondo en collaboration avec la Fédération algérienne de Taekwondo et la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Chlef, verra la participation de plus de 300 athlètes juniors (filles et garçons), issus de 20 wilayas du pays. Le programme de cette compétition, qui sera dirigée par des arbitres fédéraux, prévoit le déroulement des combats en individuel dans dix catégories de poids en filles et garçons et pour les athlètes de handisports.

Cette compétition sera l'occasion de jauger le niveau technique des athlètes participant et de détecter d'éventuels éléments capables d'intégrer les rangs de la sélection nationale, dans l'optique des échéances africaines et internationales à venir, a indiqué l'instance fédérale.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE LUTTES ASSOCIÉES JUNIORS

Bordj Bou Arreridj abrite la compétition le week-end prochain

Le championnat d'Algérie de luttes associées individuel juniors garçons en style libre et gréco-romaine aura lieu, vendredi et samedi prochains à la salle omnisports de la commune de Ras El Oued à Bordj Bou Arreridj, a-t-on appris, lundi, auprès de l'instance fédérale.

Cette compétition de deux jours, organisée par la Fédération algérienne des luttes associées (FALA), en collaboration avec la ligue de wilaya de la discipline et Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, verra la participation de plus de 300 lutteurs juniors garçons en lutte libre et gréco-romaine représentant 15 ligues de wilayas du pays dans dix catégories de poids en lutte gréco-romaine.

Pour la journée de vendredi, les athlètes se disputeront les titres en lutte libre, tandis que la journée de samedi sera réservée aux tours

CROSS-COUNTRY

Le Championnat national universitaire les 9-10 janvier à Alger

L'édition 2026 du Championnat national universitaire de cross-country a été programmée le week-end du 9-10 janvier, au Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), a-t-on appris lundi auprès des organisateurs.

Une compétition ouverte aux étudiants (messieurs et dames), et qui selon la même source, sera qualificative aux prochains Championnats du monde de la spécialité.

Ces derniers auront lieu la mi-mars 2026 à

Cassino (Italie), avec au premier jour de la compétition (14 mars), avant de laisser place aux épreuves individuelles, prévues le lendemain (15 mars).

La concurrence sera donc probablement très

rude lors du prochain championnat national, car la plupart des athlètes voudront faire partie de la sélection algérienne qui représentera les couleurs nationales aux Mondiaux de Cassino.

BASKET-BALL / TRANSFERTS

Assouplissement exceptionnel de la mobilité des joueurs et fixation des frais des joueurs étrangers (FABB)

La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a annoncé, à l'issue de la 13e session de son Bureau fédéral tenue samedi à Alger, l'adoption de mesures exceptionnelles relatives à la mobilité des joueurs pour la saison en cours, ainsi que la fixation des frais d'enregistrement et de qualification des joueurs étrangers.

Tenant compte des doléances exprimées par les ligues et les clubs affiliés, le Bureau fédéral a décidé, à titre exceptionnel pour la saison en cours, d'assouplir les règles encadrant la mobilité des licenciés. Ainsi, il sera autorisé de procéder à l'annulation de la licence d'un joueur n'ayant disputé aucune rencontre officielle depuis le début de la saison

2025-2026.

Le joueur concerné pourra, après annulation de sa licence, s'engager librement avec un autre club de son choix, dans le respect des procédures réglementaires en vigueur. Cette mesure s'applique à l'ensemble des catégories de licenciés, tous paliers confondus, qu'il s'agisse des championnats de wilaya, régionaux ou nationaux.

La FABB a toutefois précisé que le délai limite pour l'accomplissement des formalités administratives liées à cette mesure est fixé au 31 janvier 2026, délai de rigueur, au-delà duquel aucune dérogation ne sera accordée.

Par ailleurs, le Bureau fédéral a

arrêté le montant des frais d'enregistrement et de qualification des joueurs étrangers à cinquante mille dinars (50.000 DA) par joueur recruté, et ce, quel que soit le niveau d'évolution du club, au niveau national ou régional. Ces frais devront être impérativement acquittés avant l'établissement de la licence, par virement bancaire au profit de la Fédération.

Ces décisions, qui s'inscrivent dans une volonté de meilleure régulation administrative et sportive, sont applicables à compter de leur approbation, a souligné la FABB, invitant l'ensemble des ligues et clubs affiliés à en prendre connaissance et à en assurer la plus large diffusion.

BASKET-BALL / SUPER-DIVISION

Le programme de la 18e journée

Programme de la 18e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division, prévue aujourd'hui à partir de 14h00 :

NA Hussein-Dey - TRA Draria
 NB Staouéli - MC Alger
 Rouiba CB - CS Tlemcen
 CSC Djisr Kassantina - CRB Dar Beida
 US Sétif - WO Boufarik
 USM Blida - CR Béni Saf M
 Ouled Chebel - USM Alger à 17h30

Classement :	Pts	J
1. NB Staouéli	29	16
--. WO Boufarik	29	17
--. CS Tlemcen	29	17
4. MC Alger	27	17
--. CR Béni Saf	27	17
--. Rouiba CB	27	17
--. USM Alger	27	17
8. CRB Dar El-Beïda	26	17
9. USM Blida	25	17
10. CSC Djisr Kassantina	24	17
11. TRA Draria	23	16
12. US Sétif	21	17
13. NA Hussein-Dey	20	17
--. M Ouled Chebel	20	17

APS

CAN-2025

Le Cameroun bat l'Afrique du Sud 2-1 et passe en 8e de finale

Le Cameroun s'est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations 2025 après sa victoire 2-1 sur l'Afrique du Sud dimanche en huitièmes dimanche.

Les "Lions Indomptables" montent en puissance au fil du tournoi, à l'image de leur rencontre face aux "Bafana Bafana" où malmenés pendant une mi-temps, ils se sont finalement imposés avec autorité.

Le latéral Junior Tchamadeu, 22 ans, a ouvert le score contre le cours du jeu après une frappe contrée de Carlos

Baleba derrière un corner (1-0, 34e). Christian Kofane, 19 ans, a doublé la mise de la tête en tout début de seconde période après un centre paré de Mahamadou Nagida, rentré en jeu lors du premier acte à la place du Lorientais Darlin Yongwa, blessé (2-0, 47e).

Après la jeunesse des buteurs, c'est l'expérience de

leur gardien du but Dévis Epassy, seul trentenaire de l'équipe au coup d'envoi, qui a repoussé par deux fois les assauts sud-africains (62e, 69e).

Epassy, 32 ans, n'a rien pu en revanche en tout fin de match lorsque Evidence Makgopa a repris à bout portant un centre d'Aubrey Modiba (2-1, 88e).



PREMIER LEAGUE

Manchester United se sépare de son entraîneur Ruben Amorim



L'entraîneur de Manchester United, le Portugais Ruben Amorim, a été remercié à la suite des mauvais résultats de son équipe, 6e de Premier League, a annoncé

lundi le club mancunien.

Arrivé aux commandes des Red Devils en novembre 2024, l'ancien technicien du Sporting Portugal (40 ans) a été informé de cette déci-

sion après seulement 14 mois à la tête de l'équipe, suite à la détérioration des relations entre lui et la direction du club ces derniers temps.

Darren Fletcher devrait prendre en charge l'équipe de manière intérimaire dans l'attente de la nomination d'un entraîneur permanent, alors que Manchester United traverse une période délicate tant sur le plan sportif qu'administratif.

Cette décision de licenciement intervient après le match nul 1-1 entre Manchester United et Leeds United en Premier League anglaise, disputé hier (dimanche), qui était la dernière rencontre dirigée par Ruben Amorim en tant que chef du staff technique de l'équipe.

Liverpool accroché à Fulham (2-2) dans le temps additionnel

Liverpool a laissé filer la victoire dans un temps additionnel à deux buts dimanche à Fulham (2-2), un deuxième match nul de suite pour le champion sortant, quatrième de Premier League après 20 journées.

Les Reds pensaient avoir soufflé la victoire à Londres grâce à Cody Gakpo (90e+4, 1-2), mais l'entrant Harrison Reed a répondu à l'attaquant néerlandais avec un magnifique tir de loin (90e+7, 2-2). Ces deux points lâchés dans les ultimes secondes maintiennent l'équipe d'Arne Slot à la quatrième place, avec 34 points, mais l'actuel troisième Manchester City (3e, 41 pts) pourrait creuser l'écart en cas de victoire dimanche soir contre Chelsea (6e, 30 pts).

Le leader Arsenal (48 pts) et son actuel dauphin Aston Villa (42 pts) se trouvent bien loin de Liverpool, déjà accroché jeudi par Leeds (0-0) à domicile.



Manchester City accroché par Chelsea (1-1)

Manchester City a été tenu en échec, devant son public dimanche par Chelsea (1-1), après avoir concédé l'égalisation dans le temps additionnel, un revers pour les Citizens dans leur quête pour le titre.

Enzo Fernandez a permis aux "Blues" de ramener un point du Nord de l'Angleterre en marquant à l'approche du

coup de sifflet final (90e+4) dans le sommet de la 20e journée.

Le milieu argentin a répondu à l'ouverture du score de Tijjani Reijnders (42e) pour les Citizens, dominants dans le jeu mais en manque d'occasions franches, même avec Erling Haaland et Rayan Cherkhi.

Accroché jeudi à Sunder-

land (0-0), Manchester City enchaîne un deuxième match nul consécutif qui pourrait coûter cher à ses ambitions nationales.

L'équipe au maillot bleu ciel (2e, 42 pts) compte désormais six points de retard sur le leader Arsenal (48 pts) et est talonné par Aston Villa (3e, 42 pts).

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

Gonzalo Garcia (3 buts) porte le Real Madrid contre le Betis (5-1)

Le Real Madrid a lancé son année 2026 par un festival offensif à domicile dimanche contre le Betis Séville (5-1), grâce à un superbe triplé du jeune Gonzalo Garcia.

L'attaquant espagnol de 21 ans, révélation de la Coupe du monde des clubs l'été dernier, a mené son club formateur vers la victoire avec trois gestes de pur buteur: un coup de tête croisé (20e, 1-0), un enchaînement contrôle de la

poitrine-reprise de volée du droit (50e, 2-0) et une "madjer" du gauche (83e, 4-1) qui ont fait rugir le stade Santiago Bernabéu.

L'autre enfant de la Fabrica, Raul Asencio, avait creusé l'écart en seconde période de la tête sur corner (56e, 3-0), avant que le Colombien Cucho Hernandez ne réduise la marque en contre (66e, 3-1).

Le latéral gauche Fran Gar-

cia a marqué un cinquième but au bout du temps additionnel (90e+4).

Ce premier succès en 2026 permet au Real (2e, 45 pts) de rester au contact de son éternel rival, le FC Barcelone (1er, 49 pts), vainqueur samedi face à l'Espanyol (2-0) et donne de l'air à son entraîneur Xabi Alonso, toujours menacé en cas de mauvais résultats.

APS



CAN-2025 (1/8E DE FINALE) ALGÉRIE-RD CONGO Les «Verts» à l'assaut des quarts de finale

L'équipe nationale de football s'apprête à entrer dans le vif du sujet en affrontant la RD Congo, mardi à 17h00, pour le compte des huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, avec l'ambition clairement affichée de valider son billet pour les quarts de finale.

Après un premier tour sans faute, marqué par trois succès en autant de matchs, les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez s'apprêtent à défier un adversaire d'un autre calibre.

Conscients de l'importance de l'enjeu, les "Verts" savent qu'ils devront élever leur niveau de jeu pour espérer franchir ce cap face à une équipe congolaise qui a montré de solides dispositions lors de la phase de groupes.

Dirigée par le technicien français, Sébastien Desabre, la RD Congo s'est qualifiée sans concéder la moindre défaite, avec deux victoires et un match nul, confirmant son statut d'adversaire solide, capable d'exercer un pressing intense et de faire valoir sa puissance athlétique dans les duels.

Les "Léopards" traversent, depuis un peu plus de deux mois, une période faste, matérialisée par une série de huit matchs sans défaite, toutes compétitions confondues.

Cette rencontre décisive se présente avec son lot de contraintes pour la sélection nationale. Le sélectionneur Vladimir Petkovic devra composer sans trois défenseurs: Samir Chergui et Jaouen Hadjam, forfaités sur blessure, ainsi que Rayan Aït-Nouri, indisponible en raison d'une forte grippe.

Des absences qui pèsent sur les choix tactiques du staff technique, sans pour autant diminuer de la détermination totale d'un groupe résolu à relever le défi.

A 24 heures de ce match face à la RD Congo, le groupe algérien affiche un visage serein et résolument tourné vers l'objectif. Il aborde ce rendez-vous décisif avec calme et concentration, porté par une atmosphère de travail empreinte de confiance et de responsabilité.

Conscients de l'importance du moment, les joueurs savent ce qu'exige un tel rendez-vous et se montrent prêts à



répondre présents, animés par la volonté commune de franchir un cap et de poursuivre l'aventure continentale.

La rencontre sera dirigée par un quatuor arbitral égyptien, conduit par Mohamed Maârouf Eid Mansour, assisté de ses compatriotes Mahmoud Ahmed Kamel Aboulregal (assistant 1) et Ahmed Houssam Taha Ibrahim (assistant 2). Le rôle de quatrième arbitre sera assuré par Amin Mohamed Omar.

En cas de qualification face à la RD Congo, l'Algérie retrouvera en quarts de finale le vainqueur de l'autre huitième opposant le Nigeria au Mozambique, programmé samedi 10 janvier à 17h00.

Une perspective qui incite les "Verts" à rester pleinement concentrés sur l'obstacle congolais, premier pas indispensable vers un rêve continental qu'ils espèrent raviver.

Un historique favorable aux Verts

Avant d'en découdre avec la RD Congo, mardi à 17h00, pour le compte des huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, l'équipe nationale de football peut s'appuyer sur un historique des confrontations directes globalement en sa faveur pour aborder ce rendez-vous décisif avec confiance, mais sans excès.

Depuis leur première opposition officielle lors des Jeux africains de 1965 à Brazzaville (Congo), remportée largement par l'Algérie (4-1), les deux sélections se sont affrontées à six reprises, toutes compétitions confondues.

Le bilan penche clairement du côté des Algériens: deux victoires et quatre matchs nuls et aucune défaite face aux "Léopards." Lors des phases finales de la CAN, les deux sélections se sont affrontées à deux reprises: l'Algérie s'était imposée lors de la CAN-1998 au Burkina Faso (1-0), avant de concéder un match nul à la CAN-2000, organisée au Ghana et au Nigeria.

Les confrontations amicales disputées en 2002, 2008 et 2019 se sont toutes soldées sur le même score de parité (1-1), illustrant des duels souvent serrés et indécis. Les statistiques historiques plaident en faveur des joueurs du sélectionneur national, Vladimir Petkovic, avant le rendez-vous de mardi qui constitue le premier match à caractère éliminatoire.

Fort de son statut de premier du groupe E et de l'expérience de cadres rompus aux joutes continentales, l'Algérie tentera de prolonger sa série d'invincibilité face au congolais et de poursuivre sa route vers les quarts de finale.

APS

Petkovic : «Imposer notre jeu pour espérer se qualifier»

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Vladimir Petkovic, a insisté sur la nécessité pour les Verts d'affirmer leur identité de jeu mardi (17h00) face à la RD Congo, en huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, pour décrocher leur qualification pour les quarts de finale.

"C'est une rencontre importante, j'espère une victoire et une qualification. Nous allons affronter un adversaire très fort, qui est sur une bonne dynamique. Ce sera un match difficile, nous devons croire en nous pour imposer notre jeu et remporter la victoire", a déclaré le technicien bosnien, lors d'une conférence de presse.

L'équipe nationale s'est qualifiée pour la phase à éli-

mination directe en terminant leader du groupe E avec 9 points, tandis que la RD Congo s'est classée deuxième du groupe D avec 7 points, derrière le Sénégal.

"Nous sommes impatients d'attaquer cette deuxième phase du tournoi. Evidemment, nos adversaires sont très forts. Comme première étape, nous allons nous battre pour gagner et passer en quarts de finale", a ajouté Petkovic.

Analysant l'adversaire congolais, le sélectionneur a souligné la solidité défensive des "Léopards": "C'est une équipe solide, les joueurs sont complémentaires. Ils ont une attitude positive, nous l'avons constaté lors de la phase de groupes. Nous devons être attentifs et avoir

confiance en nous-mêmes." Et de poursuivre: "C'est une équipe qui renferme d'excellentes individualités, qui se donnent à fond pendant les 90 minutes. Mais il y a certains aspects que nous devons exploiter, car elle a ses faiblesses aussi".

Revenant sur son parcours personnel, marqué notamment par deux titres en clubs et un bon parcours avec la Suisse à l'Euro 2021, le sélectionneur des Verts assure conserver le même état d'esprit: "Je pense que j'ai le même état d'esprit. Bien sûr, je veux remporter le prochain match, c'est un défi important. Je répète, ce sera un match difficile face à la RD Congo".

Petkovic s'est également exprimé sur la qualité globale de

la compétition: "C'est une compétition d'un niveau très élevé. Nous avons affronté de bonnes équipes. Il y a peu de différence dans les résultats, chaque équipe a ses avantages et ses inconvénients. Nous devons adapter nos éléments de jeu, mais tout en respectant nos adversaires".

Et de conclure: "Je ne crains rien en termes de football. Si j'ai peur, je n'ai pas ma place dans le football. C'est vrai qu'ils ont des joueurs forts, mais le plus important est de hisser notre niveau de jeu pour passer".

En cas de qualification face à la RD Congo, l'Algérie retrouvera en quarts de finale le vainqueur de l'autre huitième opposant le Nigeria au Mozambique, samedi 10 janvier à 17h00.

Petkovic : «Hadjam indisponible pour le reste du tournoi»

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Vladimir Petkovic, a annoncé lundi le forfait du défenseur Jaouen Hadjam pour le reste de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre - 18 janvier 2026).

"Je pense que nous avons tout fait pour le récupérer, mais au final, nous l'avons autorisé à rejoindre son club afin d'y suivre son rétablissement", a indiqué Petkovic, lors d'une conférence de presse. Le coach national s'exprimait à la veille du match face à la RD Congo, prévu mardi à 17h00, comptant pour les huitièmes de finale de la compétition continentale. La

défense algérienne reste, par ailleurs, amoindrie par la blessure du défenseur Samir Chergui, touché, à l'instar de Hadjam, lors du deuxième match du premier tour face au Burkina Faso (1-0). De son côté, le latéral gauche Rayan Aït-Nouri est également indisponible, victime d'une forte grippe qui l'a empêché de prendre part aux deux dernières séances d'entraînement.

Enfin, le défenseur central, Mohamed Amine Tougaï, blessé face à la Guinée équatoriale (3-1), continue de s'entraîner en solo, dans l'attente d'un retour progressif au travail collectif.



LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR)

La JS Kabylie et le MB Rouissat se neutralisent (1-1)

La JS Kabylie et le MB Rouissat se sont neutralisés (1-1, minutes: 0-0), en match de mise à jour du calendrier de la Ligue 1 Mobilis de football, disputé lundi au stade Hocine Ait Ahmed à Tizi Ouzou.

Le MB Rouissat a ouvert le score par Zeghad à la 60e minute, avant que Bott (88e) n'égalise pour la JSK, qui jouait à dix après l'expulsion de Bada (37e).

À l'issue de ce match nul, la JS Kabylie (20 pts) rejoint l'ES Ben Aknoun à la huitième place du classement, alors que le MB

Rouissat (17 pts) occupe le 11e rang.

Une autre rencontre de mise à jour du calendrier de la Ligue 1 Mobilis est prévue, ce lundi en soirée (20h00), entre le leader du championnat, le MC Alger (32 pts) et le CS Constantine (9e, 19 pts).

Mise à jour du calendrier:

Lundi, 5 janvier 2026 (12e journée):

JS Kabylie - MB Rouissat 1-1

MC Alger - CS Constantine (20h00)



MAN UTD RUBEN AMORIM VIRÉ !

Manchester United a mis fin aux fonctions de Ruben Amorim ce lundi. Le match nul concédé à Leeds (1-1), dimanche, aura été le dernier du technicien portugais sur le banc mancunien, quatorze mois après son arrivée en provenance du Sporting CP. Sixième de Premier League après vingt journées, les Red Devils ont acté cette décision à la suite d'une rupture progressive en interne, notamment sur le rôle exact de Ruben Amorim et ses choix tactiques. Sous contrat jusqu'en juin 2027 avec une option supplémentaire, le Lusitanien sera intégralement indemnisé, aucun accord de sortie anticipée n'ayant été prévu. Darren Fletcher devrait assurer l'intérim dès mercredi à Burnley, tandis que Manchester United envisage une nomination définitive à l'été.

REAL MADRID XABI ALONSO ENCENSE GONZALO GARCIA

En l'absence de Kylian Mbappé, blessé, l'avant-centre Gonzalo Garcia (21 ans, 14 apparitions et 3 buts en Liga cette saison) a porté le Real Madrid avec un triplé contre le Betis Séville (5-1) ce dimanche en Liga. Face aux médias, l'entraîneur des Merengue Xabi Alonso a encensé le jeune talent espagnol. "Gonzalo a clairement réalisé le match de ses rêves, au Bernabéu, pour sa première saison avec les professionnels, avec un triplé. Il avait envie de marquer... Je suis très heureux pour lui, pour le travail qu'il accomplit au quotidien, pour son attitude impressionnante qui ne change pas par rapport à son temps de jeu. Il est un excellent exemple de ce qu'est un joueur issu du centre de formation du Real Madrid. Je le félicite, il méritait cette opportunité. Je l'encourage à continuer comme ça", a glissé le coach madrilène. Reste à savoir si Gonzalo Garcia sera maintenu titulaire pour la Supercoupe d'Espagne.

MAN CITY AKÉ S'INTERROGE SUR SON AVENIR

Peu utilisé par Pep Guardiola, Nathan Aké (30 ans, 9 apparitions en Premier League cette saison) s'interroge sur son avenir à Manchester City. La Coupe du monde 2026 approche et le défenseur néerlandais craint de perdre sa place en sélection après l'averissement de son sélectionneur Ronald Koeman. "Il m'a dit quelques fois qu'il voulait que je joue davantage et que c'était parfois difficile de me convoquer si je ne joue pas beaucoup, c'est évident, a confié le Citizen au Manchester Evening News. Chaque joueur veut jouer autant que possible même si j'apprécie le fait que l'équipe joue très bien et que les joueurs à mon poste soient performants. Donc je dois continuer et attendre mes opportunités. Je ne vais pas dire que je devrais jouer tous les matchs parce que Ruben (Dias), Josko (Gvardiol), Nico (O'Reilly) et l'ensemble de la défense sont très bons." Annoncé sur le départ cet hiver, Aké pourrait se relancer loin de City.

ARSENAL RICE, LES COMPLIMENTS D'ARTETA

Auteur d'un doublé, le milieu de terrain d'Arsenal Declan Rice (26 ans, 19 matchs et 4 buts en Premier League cette saison) a été décisif face à Bournemouth (3-2) samedi en Premier League. Devant les médias, l'entraîneur des Gunners Mikel Arteta a jugé que l'international anglais était l'un des meilleurs joueurs du monde à son poste. "Pour moi, oui. Declan enrichit constamment son jeu, il enrichit constamment son rôle au sein de l'équipe. Je ne vois pas où il pourrait s'arrêter, car il peut encore s'améliorer dans de nombreux domaines et il a surtout l'envie de le faire. C'est un joueur essentiel pour nous", a souligné le technicien espagnol. Ce doublé était d'ailleurs le premier de Rice dans sa carrière en championnat.

BAYERN UPAMECANO PROCHE DE PROLONGER

En fin de contrat en juin prochain, Dayot Upamecano (27 ans, 21 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) se rapproche sérieusement d'une prolongation avec le Bayern Munich. Le directeur sportif du club bavarois, Christoph Freund, a confirmé que les discussions étaient "très, très avancées", sans qu'une décision définitive n'ait encore été actée. "Ce sera un contrat très important pour lui pour les trois ou quatre prochaines années", a précisé Freund dans des propos relayés par la presse allemande. Le défenseur central français réclame toutefois un salaire à la hauteur de son statut, estimé à environ 20 M€ par an, un point central des négociations entre les deux parties.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS
Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Fayçal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 »
FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz
PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

BANQUE D'ALGÉRIE

M. Mouatassem Boudiaf prend ses fonctions de Gouverneur par intérim

M. Mouatassem Boudiaf a pris hier ses fonctions de Gouverneur par intérim de la Banque d'Algérie, à la suite de sa nomination dimanche par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué de cette institution bancaire.

La cérémonie de passation s'est déroulée dimanche au siège social de la Banque d'Algérie entre M. Boudiaf et son prédécesseur, Salah Eddine Taleb, en présence des hauts responsables de l'institution, a précisé la même source.

Avant sa nomination à la tête de la Banque d'Algérie, Mouatassem Boudiaf a occupé le poste de vice-gouverneur de la Banque d'Algérie, a-t-on rappelé.



HADJ 1447H

Obligation pour les candidats de déclarer leur état de santé conformément aux nouvelles conditions

Le chef de la délégation médicale de la Mission algérienne pour le Hadj (1447H-2026), Dr Mahmoud Dahmane, a souligné l'obligation pour les candidats de déclarer leur état de santé et de s'assurer qu'ils ne souffrent d'aucune des maladies listées, conformément aux nouvelles conditions sanitaires établies par le ministère du Hadj et de la Omra du Royaume d'Arabie saoudite.

Dans une déclaration lors d'une journée de sensibilisation organisée par l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) à l'établissement hospitalier Sidi M'hamed Bouchenafa dans la commune de Mohamed Belouizdad (Alger), le chef de la délégation médicale a appelé l'ensemble des

candidats au Hadj à passer les examens médicaux et à déclarer toute maladie physique ou mentale dont ils souffrent, en se présentant aux commissions médicales dans les centres de santé des 58 wilayas.

A cette occasion, le chef de la délégation a apporté des éclaircissements sur les vaccins obligatoires, notamment celui contre la méningite, désormais requis pour cette saison, sauf pour les candidats ayant accompli la Omra dans les cinq dernières années.

Il a également rappelé que le certificat de vaccination contre la Covid-19 fait partie des conditions sanitaires fixées par le ministère saoudien du Hadj et de la Omra pour cette saison, pour les pèlerins âgés de plus de 65

ans. Les maladies à déclarer cette saison comprennent : "l'insuffisance rénale nécessitant une dialyse, l'insuffisance cardiaque avancée, les maladies pulmonaires chroniques requérant une oxygénothérapie, la cirrhose hépatique avancée et les maladies neurologiques ou psychiatriques graves". Il s'agit également de "la sénilité accompagnée de démence, la grossesse durant le dernier trimestre ou les grossesses à haut risque, les maladies infectieuses actives, le cancer évolutif ou les cas soumis à des traitements intensifs".

"La non-déclaration de l'une des pathologies susmentionnées expose son auteur à l'exclusion de l'accomplissement des rites du Hadj".

ARMÉE

ANP : 67 terroristes neutralisés et 369 éléments de soutien arrêtés en 2024 (bilan)

Soixante-sept (67) terroristes ont été neutralisés et trois cent soixante-neuf (369) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés durant l'année 2025 par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), qui ont égale-

ment récupéré d'importantes quantités d'armes et de munitions, indique lundi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans le cadre des efforts déployés par les unités et les détachements de l'Armée nationale populaire, en vue de préserver la sécurité

et l'unité, ainsi que la stabilité de notre pays, l'année 2025 a été marquée par la réalisation de résultats opérationnels qualitatifs dans le domaine de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme.

Ces résultats confirment l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'ANP dans ce domaine, et traduisent le haut niveau de la disponibilité et de professionnalisme de nos Forces armées", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "nos Forces armées ont procédé à la neutralisation de 67 terroristes, l'arrestation de 369 éléments de soutien, la découverte et la destruction de 12 casemates et abris aux groupes terroristes, ainsi que la récupération de 104 armes à feu et 13 mines de fabrication artisanale et des quantités de munitions de divers calibres".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, "les différentes unités de l'ANP ont multiplié leurs efforts afin de narcoterrorisme le fléau du narcotrafic dans

notre pays, ce qui a permis l'arrestation de 2354 narcotrafiquants et la mise en échec de l'introduction de 35 tonnes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 934 kilogrammes de cocaïne et 40 millions de comprimés psychotropes ont été saisis", note le communiqué. De même, "ces opérations qualitatives ont permis l'arrestation de 1874 individus et la saisie de 498 armes à feu et 1747 véhicules, ainsi que 7633 marteaux-piqueurs, 12574 groupes électrogènes, 280 détecteurs de métaux, 2 millions et 638 mille litres de carburant, 1850 quintaux de tabac et 1298 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national".

Par ailleurs, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont appréhendé 24071 immigrants clandestins de différentes nationalités à travers le territoire national, conclut le communiqué du MDN.

APS

ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR

Quand l'Algérie parie sur l'intelligence mathématique : l'heure de la consécration pour ses jeunes talents

Longtemps perçues comme une discipline austère réservée à une élite discrète, les mathématiques retrouvent aujourd'hui en Algérie la place stratégique qu'elles n'auraient jamais dû perdre. L'école algérienne s'engage résolument dans une dynamique nouvelle : détecter, accompagner et propulser ses jeunes talents vers les plus hautes sphères des compétitions régionales et internationales. Une ambition assumée, structurée et désormais inscrite dans la durée.

Il ne s'agit plus seulement d'identifier les élèves « doués en maths », cette fameuse « bosse des mathématiques » - expression héritée d'une théorie scientifique aujourd'hui dépassée mais restée ancrée dans l'imaginaire collectif -, mais surtout de leur offrir un environnement propice à l'excellence. Depuis 2024, les pouvoirs publics ont décidé de franchir un cap en accordant un intérêt accru à cette catégorie d'élèves, convaincus que l'investissement dans les mathématiques est un investissement direct dans l'avenir du pays.

L'objectif est clairement affiché : améliorer la participation de l'Algérie aux Olympiades internationales des mathématiques et hisser son classement à la hauteur de son potentiel humain. Une ambition légitime lorsque l'on sait que ces olympiades, créées en 1959, réunissent chaque année plus de 100 pays autour d'une compétition où l'intelligence, la rigueur et la créativité sont les seules armes. La 67^e édition, prévue à Shanghai du 10 au 20 juillet 2026, constitue déjà un rendez-vous majeur que l'Algérie prépare avec sérieux et anticipation.

Cette préparation ne se limite pas au cadre international. Les olympiades panafricaines et arabes figurent également à l'agenda, même si leurs dates et lieux restent à confirmer. La dernière édition arabe, organisée au Qatar en novembre 2024, avait déjà mis en lumière le potentiel prometteur des jeunes Algériens. Autant d'échéances qui confirment l'importance croissante des mathématiques dans un monde où elles irriguent tous les domaines : sciences exactes, technologies numériques, intelligence artificielle, gestion économique, ingénierie et bien au-delà.

Les résultats obtenus ces dernières années parlent d'eux-mêmes. L'Algérie a décroché des médailles de bronze, puis des médailles d'or, notamment à Moscou en 2025 et au Royaume-Uni en 2024. Des performances qui témoignent d'une progression constante et d'un savoir-faire en construction. Il convient de rappeler que la participation algérienne aux compétitions internationales de mathématiques ne date pas d'hier : individuelle dès 1977, puis à distance en 2021, bien avant la création officielle de l'Olympiade algérienne de mathématiques.

Cette année, un tournant organisationnel majeur vient confirmer le sérieux de la démarche. Contrairement aux années précédentes où la sélection débutait en mars, les premières épreuves éliminatoires de la 3^e édition des Olympiades algériennes de mathématiques auront lieu dès le 17 janvier 2026. Une décision annoncée dans un communiqué du ministère de l'Éducation nationale, traduisant une volonté claire d'anticipation et de professionnalisation du processus.

La recherche des « perles rares » concernera l'ensemble des établissements publics et privés, ainsi que les écoles des cadets de la nation, au niveau du cycle moyen et secondaire. Les convocations seront transmises aux établissements avant le 8 janvier, garantissant une organisation fluide et équitable. Une mécanique bien huilée, pensée pour donner à chaque élève talentueux une chance réelle de se révéler.

Au-delà des chiffres, des médailles et des classements, c'est une vision qui se dessine : celle d'une Algérie qui croit en son capital intellectuel et qui comprend que le développement du raisonnement, de l'analyse et de l'esprit critique est la clé de toute renaissance scientifique. À Shanghai, en Afrique, dans le monde arabe ou ailleurs, les jeunes mathématiciens algériens ne porteront pas seulement des chiffres et des équations, mais l'image d'une école en mouvement et d'un pays qui a décidé de miser sur l'excellence.

A. MEGHIT

CONDOLÉANCES

La direction générale du quotidien national DK NEWS présente ses condoléances aux familles KADI et FRAHI, suite au décès survenu samedi de leurs père et oncle, feu **Kadi Mohand Cherif** à l'âge de 91 ans, enterré dimanche à Bouinan (Blida).

En cette douloureuse circonstance, la direction et le personnel du journal s'associent à la peine de la famille.

Nous prions Dieu Tout-Puissant d'accorder au regretté Sa miséricorde infinie, de l'accueillir en Son vaste paradis et de vous donner à tous patience et courage pour surmonter cette douloureuse séparation.

A Dieu nous appartenons, à Dieu nous retournons.

